

Côte-d'Or

magazine

Fiscalité départementale

0% d'augmentation des impôts en 2014



Conseil
Général



www.cotedor.fr

N° 141 Mai 2014

**La Côte-d'Or
vue à la verticale**

> Dossier p.8

ACTUS

P.15

Charte PME :
une stratégie gagnant-gagnant

PORTRAIT

P.19

Paul Guerra, artisan et passionné
du patrimoine ancien

SORTIR

P.25

Grand prix de l'Âge d'Or
50 ans d'âge d'or

GRAND PRIX DE L'AGE D'OR



RETROSPECTIVE DU GRAND PRIX DE L'ACF 1964

GRAND PRIX
de
L'AGE D'OR

CIRCUIT
DIJON
PRENOIS
FRANCE

6 8 JUIN
AU 2014



EFG



ZENITH
SWISS WATCH MANUFACTURE
SINCE 1865

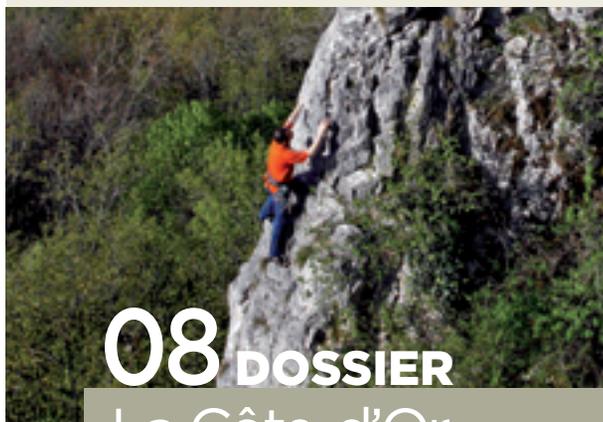


SOMMAIRE

n°141 Mai 2014

04 **INSTANTANÉS**
Des événements 100 % Côte-d'Or

06 **FOCUS**
Taxe foncière sur le bâti :
0 % d'augmentation en 2014



08 **DOSSIER**

La Côte-d'Or
vue à la
verticale

14 **ACTUS**
• La Mission Conseil et Assistance
aux Collectivités

• Charte PME : une stratégie
gagnant-gagnant

• Les travaux se poursuivent
à Mirebeau et à Beaune

• Un nouvel accord-cadre
pour soutenir l'agriculture

• Fonds européens : faire valoir
les intérêts de la Côte-d'Or

19 **PORTRAIT**
• Paul Guerra, artisan et passionné
du patrimoine ancien

20 **100 % CÔTE-D'OR**
• L'actu de nos territoires
• Prenoï, le circuit a su négocier son virage

22 **ESPACE JEUNES**
Conseil Général Junior

23 **SORTIR EN CÔTE-D'OR**
• 2014, l'année de la grimpe
• Coupes Moto Légende
• Grand Prix de l'Age d'Or
• Les Buissonnières

27 **L'AGENDA DE VOS SORTIES**

30 **TRIBUNES LIBRES**

31 **PRATIQUE**



0 % d'augmentation des impôts en 2014

Lors de la session du Conseil Général du 11 avril dernier, nous avons décidé de ne pas augmenter les impôts départementaux, dès lors que nos taux se situent désormais dans la moyenne des départements bourguignons. J'ai pris l'engagement qu'il en sera de même pour le budget 2015.

Ce n'est pas une décision facile et si elle a été rendue possible, c'est parce que nous avons engagé des efforts d'efficience, avec tous nos agents, et fait un vrai travail d'évaluation afin de recentrer nos politiques. Je pense, par exemple, à notre décision de ne plus soutenir le financement de l'Aéroport de Dijon. Nous avons tenu l'ensemble de nos engagements pris lors du lancement du Projet Renaissance en septembre 2006 en partenariat avec la Région Bourgogne, le Grand Dijon et la CCI Côte-d'Or.

Mais nous ne pouvons pas continuer de combler ainsi des déficits sans véritable projet de développement. Je l'ai dit clairement à nos partenaires. Nous allons vivre des temps budgétaires difficiles. Avec l'annonce de 10 millions d'euros de baisse des dotations de l'Etat sur 2014 et 2015 pour le Conseil Général de la Côte-d'Or, et une nouvelle baisse de 11 milliards d'euros des dotations aux collectivités qui viendra s'y ajouter, des choix sont à faire. Je l'ai dit aux maires de Côte-d'Or.

Nous continuerons d'aider l'équipement des communes et les investissements d'avenir comme le très haut débit. Nos priorités sont claires : assurer nos missions de solidarité et préserver l'aménagement du territoire.



*Nos priorités sont claires :
assurer nos missions de solidarité
et préserver l'aménagement
du territoire.*

François SAUVADET

Ancien ministre
Député de la Côte-d'Or,
Président du Conseil Général



© SP - Sem Alésia



NOUVELLE SAISON, NOUVELLE EXPOSITION AU MUSÉOPARC ALÉSIA ! 12/04

“RESTAURER N’EST PAS JOUER”, L’EXPOSITION INAUGURÉE PAR MARC FROT, PRÉSIDENT DE LA SEM ALÉSIA, LÈVE LE VOILE SUR LES TRÉSORS ARCHÉOLOGIQUES, EXCEPTIONNELLEMENT SORTIS DES RÉSERVES DU MUSÉOPARC ALÉSIA.

Cette exposition vous invite à découvrir une soixantaine d’objets précieux et pour chacun, les minutieuses opérations de restauration pour prévenir leur dégradation et prolonger leur durée de vie. **LE MUSÉOPARC ALÉSIA ACCUEILLE ÉGALEMENT LE TABLEAU D’HENRI-PAUL MOTTE, LE SIÈGE D’ALÉSIA (1903)**, appartenant aux collections du musée de Semur-en-Auxois. Officiellement présenté le 12 avril lors de l’inauguration, ce tableau est le seul connu qui représente le siège d’Alésia au moment de la construction des retranchements romains. L’ensemble de l’exposition est à découvrir jusqu’au 30 novembre prochain. www.alesia.com



UN TEMPS D'ÉCHANGE SUR LE MÉTIER D'ASSISTANT FAMILIAL 10/04

> LA JOURNÉE DÉPARTEMENTALE DES ASSISTANTS FAMILIAUX DE CÔTE-D'OR, ORGANISÉE À MARSANNAY-LA-CÔTE, A ÉTÉ CONSACRÉE À L'AUTONOMIE DES JEUNES. Des psychologues, sociologues et travailleurs sociaux ont partagé leurs connaissances et expériences sur le sujet. Cette journée a pour vocation de favoriser les échanges entre tous les assistants familiaux salariés par le Conseil Général ou par les structures d'accueil et de créer une dynamique de travail entre l'ensemble des partenaires du Département œuvrant à la protection de l'enfance. Elle représente aussi une reconnaissance pour les 472 assistants familiaux côte-d'oriens, qui sont aujourd'hui des professionnels de l'action sociale, agréés par le Conseil Général et formés par l'IRTESS. Ils accueillent chez eux 737 jeunes, séparés de leurs familles, confiés par le Conseil Général.



PRIX STARS ET MÉTIERS : LE CONSEIL GÉNÉRAL RÉCOMPENSE L'ARTISANAT 13/03

> LE PRIX DU CONSEIL GÉNÉRAL DU CONCOURS STARS ET MÉTIERS (ORGANISÉ PAR LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET LA BANQUE POPULAIRE) a officiellement été remis à Frédéric Tachin, dont l'entreprise installée aux Mailllys est spécialisée dans les revêtements de sols. Alors qu'il travaillait seul à la création de son entreprise en 2002, l'effectif de la société atteint aujourd'hui 16,5 emplois. Son chiffre d'affaires a lui triplé entre 2011 et 2013 ! Une belle réussite qui a été récompensée dans la catégorie "dynamique commerciale" par un prix de 1 500 €.



AGENDA 21 SCOLAIRE : 13 PROJETS ÉCO-RESPONSABLES 31/03

> APRÈS UNE EXPÉRIMENTATION MENÉE PENDANT TROIS ANS AVEC SIX COLLÈGES, LE CONSEIL GÉNÉRAL A PROPOSÉ À L'ENSEMBLE DES COLLÈGES PUBLICS DE CÔTE-D'OR D'ADOPTER LA DÉMARCHE AGENDA 21 SCOLAIRE. 13 collèges ont été retenus à la suite de l'appel à projets "Éducation au Développement Durable" lancé en avril 2013. Ils ont reçu une subvention spécifique pour mettre en place des actions de développement durable. Celles-ci ont été présentées le 31 mars au sein du collège Paul Fort à Is-sur-Tille, un établissement particulièrement actif en matière de développement durable. Les 13 projets portent sur différentes thématiques : eau, énergie, déchets, alimentation, achats, biodiversité, solidarité.



"CAFÉ-DÉBAT DES FILIÈRES LOCALES"

08/04

> POUR PERMETTRE À L'ENSEMBLE DES SERVICES DE RESTAURATION DES COLLÈGES ET DES ÉTABLISSEMENTS SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX DE CÔTE-D'OR DE RÉFLÉCHIR SUR LA NOTION DE "BIEN MANGER" ET IMPULSER UNE RÉELLE DYNAMIQUE AUTOUR DES PRODUITS LOCAUX, des cafés-débats sont mis en place par le Conseil Général. Le premier a eu lieu le 8 avril, pendant la Semaine du développement durable, à la Coopérative Laitière de Bourgogne de Sainte-Marie-la-Blanche sur la thématique des produits laitiers. Après un temps d'échange convivial entre professionnels, Marc Frot, Conseiller Général en charge de l'agriculture, et les participants ont visité la coopérative laitière qui a ouvert son atelier de transformation et lancé sa production de yaourts en juin 2013. Depuis, elle a glané deux médailles au Concours général agricole du dernier Salon de l'agriculture.

TOUTES LES ACTUS SUR
www.cotedor.fr



Que représente la taxe foncière sur le bâti pour le Conseil Général ?

Elle joue un rôle essentiel dans l'action du Conseil Général. Les revenus de cet impôt représentent près d'un quart du budget du Département, ils sont indispensables pour mener à bien l'ensemble des missions du Département : solidarité, transports, aménagement du territoire, éducation...

Question essentielle pour les Côte-d'Oriens : le montant de la taxe va-t-il augmenter ?

Dans le contexte de crise grave auquel nous sommes confrontés, le Conseil Général a initié depuis plusieurs années un effort de réduction des coûts au sein de la collectivité. Cet effort va être maintenu, et même accentué, pour atteindre l'objectif fixé par le Président du Conseil Général : ne pas augmenter le taux de la taxe foncière sur le bâti cette année, ni l'année prochaine. Soulignons que ce choix est d'autant plus fort que les charges qui pèsent sur le Département sont, elles, en constante augmentation.

Martine Eap Dupin
Présidente de la Première commission Affaires financières, générales et Ressources humaines

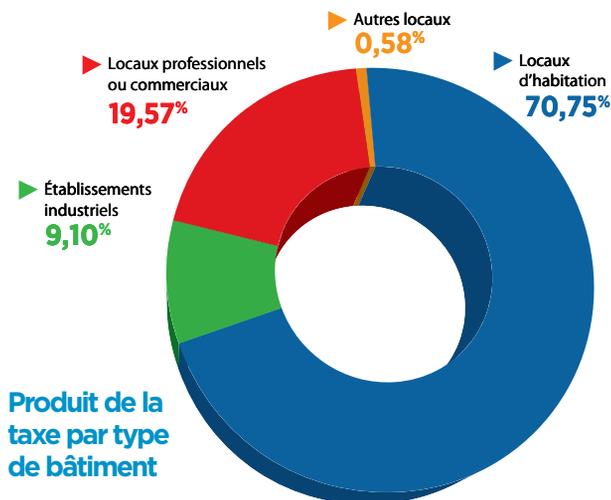


Taxe foncière sur le bâti : 0 % d'augmentation en 2014

1 La taxe foncière sur le bâti : qu'est-ce que c'est ?

L'ensemble des propriétaires de biens immobiliers doivent acquitter la taxe foncière sur le bâti. Cette taxe porte sur les locaux commerciaux et professionnels (30 % des produits de la taxe) comme sur les habitations, résidences principales, secondaires ou de mises en location (70 %). Elle est due pour toute l'année civile par la personne propriétaire au 1^{er} janvier, et lui est notifiée par l'avis d'imposition reçu à l'automne. Elle rapportera cette année 130 M€ au Département.

Le montant de la taxe foncière sur le bâti repose sur la valeur locative cadastrale définie (le montant estimé du loyer) et sur le taux d'imposition voté chaque année par les collectivités qui la perçoivent (Département, Ville, Communauté de commune ou d'agglomération, Etat). Le Conseil Général de la Côte-d'Or a fait un choix fort en 2014 : celui de ne pas augmenter le taux départemental. Par ailleurs, il a souhaité la mise en place de certaines exonérations, complétant les exonérations légales, notamment pour les personnes les plus modestes, celles de plus de 75 ans ou encore les adultes handicapés.



Chiffres clés

0 % l'augmentation du taux de la taxe foncière bâtie en 2014 et 2015

270 558 logements en Côte-d'Or en 2010 (dont 235 412 résidences principales)

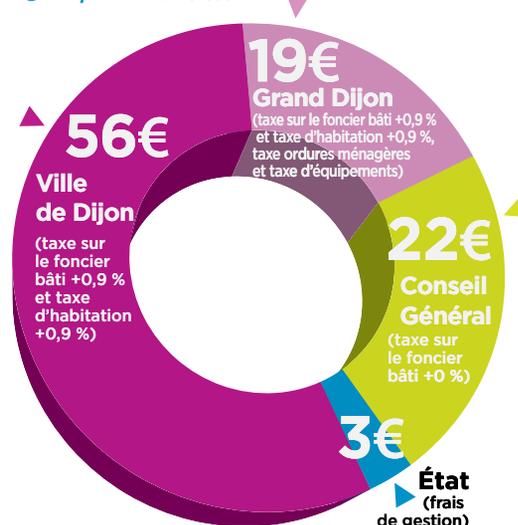
60,8 % des Côte-d'Oriens sont propriétaires de leur résidence principale

130 M€ : le produit financier de la taxe foncière bâtie pour le Département

552 M€ : le budget total du Conseil Général de la Côte-d'Or

À Dijon, 75 % des impôts locaux vont à la Ville et au Grand Dijon

D'après l'étude publiée dans les Échos le 16 septembre 2013 réalisée par le Forum pour la gestion des Villes, pour un ménage avec 2 enfants, travaillant, et propriétaire d'une maison à Dijon, voici la répartition de 100 € d'impôts locaux versés :



2 La taxe foncière sur le bâti : à quoi ça sert ?

La taxe foncière sur le bâti est la seule taxe acquittée par les ménages qui bénéficie au Département. C'est aussi le seul impôt direct sur lequel le Conseil Général conserve un pouvoir de décision, contrairement aux communes et intercommunalités qui, parallèlement, disposent des revenus de la taxe d'habitation, de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et de la taxe sur le foncier non-bâti. Les revenus de cet impôt contribuent au financement des équipements collectifs et des services proposés par le Département.

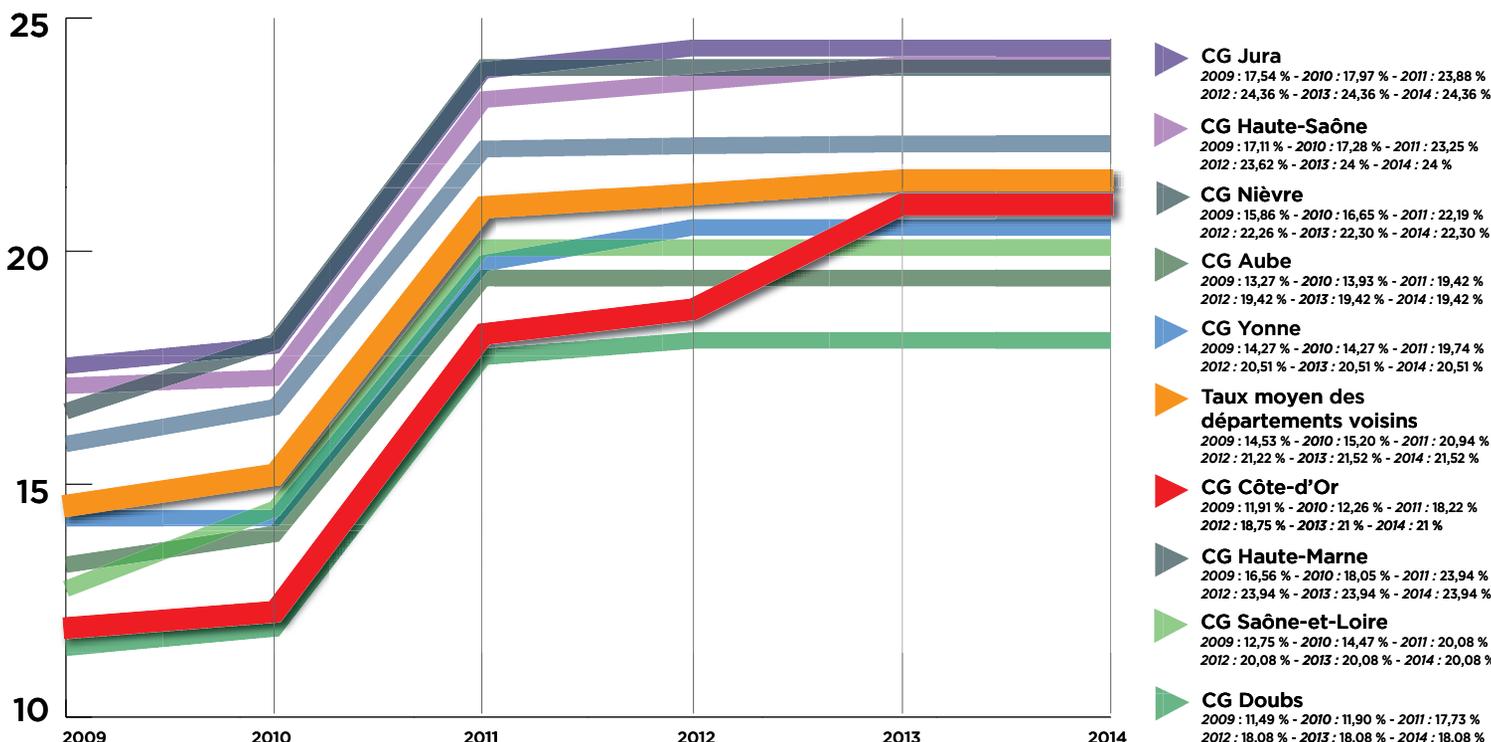
Représentant près d'un quart du budget du département (130 M€), la taxe foncière sur le bâti permet notamment de mener des actions très concrètes au profit des Côte-d'Orniens confrontés à des difficultés.

Le montant correspond par exemple à l'équivalent d'un an de politique Départementale en faveur de la prévention et de la protection de l'enfant et d'accompagnement des personnes en situation de handicap, ou encore à la somme consacrée à l'hébergement en établissement pour la protection de l'enfance, les personnes âgées et handicapées.

3 Pas d'augmentation du taux en 2014, ni en 2015 !

En Côte-d'Or, le taux de la taxe foncière sur le bâti fixé par le Département est historiquement maîtrisé à un niveau raisonnable. La comparaison du taux d'imposition avec celui des Départements voisins est éloquent : fixé à 21 % en 2013, le taux est inférieur de 0,52 % à la moyenne de ces Départements. La Haute-Saône et le Jura sont deux départements où ce taux dépasse les 24 %. A Dijon il atteint 27,75 % (en augmentation de 0,9 % en 2014)... Ce choix du Conseil Général est celui d'une volonté politique claire : ne pas soumettre les contribuables à une pression fiscale supplémentaire dans une période de crise particulièrement difficile. Ainsi, malgré des dépenses en constante augmentation (+5,7 % du RSA entre autres), et des ressources revues à la baisse (diminution des dotations de l'Etat de 10 M€ dont 3 M€ dès 2014), le Conseil Général respectera son engagement : non seulement, le taux de la taxe foncière sur le bâti ne progressera pas en 2014 mais il n'augmentera pas non plus en 2015 ! Dans le même temps, le Conseil Général maintiendra un niveau d'investissement élevé (70 M€) pour consolider l'aménagement du département et le bien vivre 100 % Côte-d'Or.

Évolution du taux de taxe foncière sur les propriétés bâties en Côte-d'Or et dans 8 départements voisins



A photograph of a person in an orange shirt and blue pants climbing a vertical rock face. The rock is grey and textured, with some green vegetation growing on it. The background is a dense forest of green trees. The text is overlaid on the left side of the image.

La
Côte-d'Or
VUE
à la
verticale



SI NOTRE DÉPARTEMENT PRÉSENTE UNE GRANDE VARIÉTÉ DE PAYSAGES PROPRE À SATISFAIRE LES ENVIES DE NATURE DES CÔTE-D'ORIENS ET DES TOURISTES, LES FALAISES QUI Y RÈGNENT NOUS INVITENT À LA PRATIQUE DE L'ESCALADE.

Avec 2 165 km de sentiers de randonnée inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR), 300 km d'itinéraires cyclables, 16 falaises d'escalade aménagées, ses rivières et lacs ouverts à la pratique du canoë-kayak, mais aussi ses réserves naturelles, la Côte-d'Or nous invite à la pratique des loisirs nature. Depuis 2009, le Conseil Général engage une politique de développement des loisirs nature via, notamment, la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI), associant gestionnaires de sites naturels, mondes sportif et naturaliste, acteurs du tourisme, collectivités locales et services de l'Etat.

Pour un développement maîtrisé des sports de nature

“Le Conseil Général a élaboré une politique qui agit en faveur des loisirs de nature, tout en préservant les sites naturels et en incitant les usagers à adopter des comportements responsables dans leurs pratiques”, explique Catherine Louis, Conseiller Général en charge de la Jeunesse, l'animation touristique, sportive et culturelle. Pour cela, le Département développe quatre axes : soutien à l'aménagement des sites en veillant à la préservation des milieux naturels, valorisation du potentiel avéré de la Côte-d'Or en mobilisant les acteurs locaux, promotion auprès des Côte-d'Ors de la qualité de leur patrimoine naturel et renforcement de l'attractivité touristique du territoire. À ce titre, le Conseil Général finance les travaux d'équipement et de mise aux normes des espaces, sites et itinéraires inscrits au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI) à hauteur de 50 % du coût des travaux. En 2013, 45 000 € ont été consacrés à l'aménagement de sentiers de randonnée pédestre, de sentiers VTT et de baignade.

La Côte-d'Or, lieu stratégique pour l'escalade

“Notre département est tout à fait propice à la pratique des loisirs nature, mais ce n'est pas assez connu, reprend Catherine Louis. Le canoë-kayak, le vélo, la randonnée pédestre et l'escalade sont les filières “ambadrices” sur lesquelles la Côte-d'Or peut s'appuyer pour développer sa notoriété dans le domaine”.

L'escalade est une discipline qui sera tout particulièrement mise à l'honneur cette année dans le département qui accueille une manche des championnats de France et d'autres manifestations inédites comme le trek vertical. Un important chantier de mise aux normes des falaises va se terminer, notamment à Saffres.

→ Retrouvez en page 23 les “événements escalade” organisés en 2014.

La Côte-d'Or, département de la grimpe !

LA CÔTE-D'OR EST LE TERRAIN IDÉAL POUR LA PRATIQUE DES SPORTS ET LOISIRS NATURE, ET TOUT PARTICULIÈREMENT POUR L'ESCALADE. ELLE OFFRE À SES HABITANTS UN LARGE PANEL DE FALAISES ET DE CLUBS AFFILIÉS À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA MONTAGNE ET DE L'ESCALADE.

“ La Côte-d'Or est le seul département sur l'axe Paris-Lyon à offrir un tel choix de falaises, qui attirent bien au-delà de nos frontières locales : il n'est pas rare d'y croiser des grimpeurs de toutes nationalités. Même s'il est difficile d'évaluer la fréquentation liée à l'escalade, il est incontestable que cette affluence sert l'économie côte-d'orientale !”, assure François Guillot, président du Comité départemental de la FFME.

Une richesse des lieux de pratique...

Les falaises de Saffres, Hauteroche et Cormot sont les sites historiques les plus prisés de Côte-d'Or. Elles proposent à elles seules 827 itinéraires de grimpe ! Le département est également doté de structures artificielles : les 10 murs d'escalade mis à disposition des clubs par les municipalités sont le plus souvent installés dans des salles de sports mixtes. “La Côte-d'Or étant géologiquement très bien pourvue, il est facile pour les grimpeurs d'aller pratiquer en falaises, la plupart des sites étant situés à moins de 15 minutes des principales agglomérations !” reprend François Guillot.

... en intérieur comme en extérieur

Patrick Berger, président de la section Avenir Sportif et Culturel (ASC) Escalade de Chevigny-Saint-Sauveur, l'un des 9



clubs côte-d'oriens affiliés à la FFME et plus grand club de Bourgogne avec ses 231 adhérents, apprécie également les richesses naturelles de la Côte-d'Or : “Le département est très bien pourvu en falaises, ce qui est évidemment un plus pour les clubs. Nous pouvons emmener nos licenciés pratiquer en extérieur sur les falaises de Chambolle-Musigny, entre autres, dès que la météo le permet. L'hiver, nous nous entraînons au gymnase Jean-Marc Boivin, qui dispose d'un nouveau mur d'escalade équipé d'un pan mobile depuis sa restructuration en 2012 par le Conseil Régional de Bourgogne, la ville de Chevigny-Saint-Sauveur, la fondation Prévadiès et le club lui-même.

L'entraînement en salle permet aux grimpeurs d'acquérir l'autonomie nécessaire pour pratiquer l'escalade en milieu naturel en toute sécurité”.

Un sport pour tous !

En matière d'escalade, il n'y a pas de profil type du pratiquant. “Elle est à la fois pratiquée en famille, entre amis, pour le loisir, l'entraînement ou la compétition. C'est un des rares sports où, sur un même site, peuvent se côtoyer un grimpeur débutant et un grimpeur de haut niveau”, précise le président du Comité départemental. Une approche ludique de l'escalade en club est possible à partir de 5 ans. “En escalade, la notion de plaisir est accessible très rapidement, que l'on soit débutant ou expérimenté”, indique Patrick Berger.

Les deux présidents se rejoignent pour encourager les grimpeurs à pratiquer leur sport au sein d'un club : “adhérer à une fédération, c'est faire le choix d'une pratique encadrée, dans le respect des règles de sécurité et de l'environnement”.

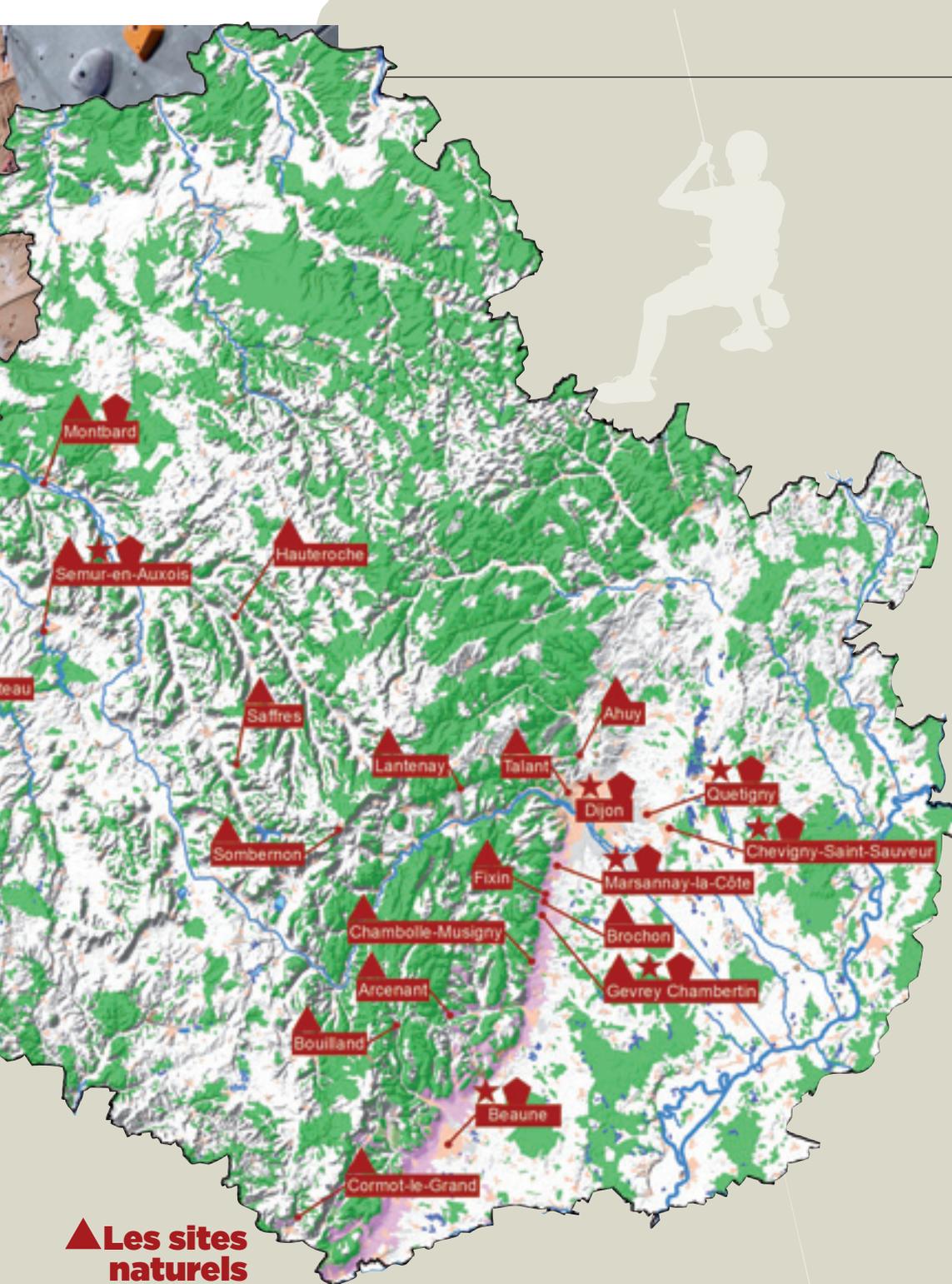
REPÈRES

L'escalade en Côte-d'Or

9 clubs affiliés à la FFME

560 licenciés dans les clubs de Côte-d'Or

1 983 voies d'escalade de tout niveau réparties sur 16 sites aménagés



▲ Les sites naturels

- Falaise de Fixin - 240 voies - 2 au 8c / Sportif
- Falaise de la Bossière - Gevrey-Chambertin - 19 voies - 4 au 7a+ / Sportif
- Falaise de Bouilland - 350 voies - 5+ au 8c / Sportif
- Falaise d'Arcenant - 150 voies - 4b au 8a+ / Aventure
- Falaise de Cormot - 150 voies - 2 au 7c / Sportif
- Falaise de Géligny - Sombornon - 31 voies - 3 à 7 / Sportif et sentier découverte
- Falaise de Saffres - 430 voies - 2 au 8b / Sportif et sentier découverte
- Falaise de Montbard - 44 voies - 3 au 8a / Sportif
- Falaise de Vieux-Château - 60 voies - 3 au 8a / Sportif
- Falaise du Charat - Semur-en-Auxois - 25 voies - 3 au 6b / Sportif
- Falaise de Talant (Combes Valton) - 30 voies - 2 au 7c / Sportif et sentier découverte
- Falaise de Hauteroche - 247 voies - 3a au 8a / Sportif
- Falaise de Lantenay (Combes aux Mammouths) - 75 voies - 3 au 7c+ / Sportif
- Falaise d'Ahuy - 27 voies - 2+ au 7b / Sportif
- Falaise de Brochon - 35 voies - 3b au 6c / Sportif
- Falaise de Chambolle-Musigny - 70 voies - 3c au 7c / Sportif

🏠 Les sites artificiels

• Murs d'escalade

- Gevrey Chambertin
Gymnase du collège de la Champagne
CSC de Gevrey
- Dijon
Gymnase du collège Marcelle Pardé
- Dijon
Gymnase des Lentillères
- Marsannay-la-Côte
Espace du Rocher - *GMCO*
- Quetigny
Complexe sportif Les Cèdres - *AS Quetigny*
- Semur-en-Auxois
Complexe sportif - *MPT Semur-en-Auxois*
- Beaune
Forum des Sports
Hisse & Haut et Question d'équilibre
- Dijon
Salle Boivin - *Agrip*
- Chevigny-Saint-Sauveur
Complexe Boivin - *ASC Chevigny Saint-Sauveur*

- Montbard
Gymnase Jo Garret

• Salles d'escalade privées

- Dijon
Cime Altitude 245
- Dijon
Climb'Up Dijon - *AS Meltin'Bloc*

★ Les clubs

- Association Sportive Quetigny - Escalade
www.asq-escalade.fr
- Avenir Sportif et Culturel Chevigny-Saint-Sauveur
www.escaladechevigny.free.fr
- Melt'in Bloc - Dijon
www.omsdijon.fr/oms_club/association-sportive-meltin-bloc/
- Agrip - Dijon
www.ffme.fr/club/657.html
- Groupe Montagne Côte-d'Or Marsannay-la-Côte
www.gmco.free.fr
- Centre Socio-Culturel Gevrey Chambertin
www.ffme.fr/club/667.html
- Hisse et Haut - Beaune
www.hisse-et-haut.com
- Maison Pour Tous - Semur-en-Auxois
www.maisonpourtous-semur.fr
- Question d'Equilibre - Beaune
www.question-equilibre.blogspot.com

📞 En savoir +
Contacts et informations sur
www.ffme.fr
rubrique "Espace Club"



© Rozenn Krebel



2 questions à Jean-Pierre Rebourgeon

Vice-Président du Conseil Général de la Côte-d'Or et Président de Côte-d'Or Tourisme

Quelle est la place des activités "nature" en Côte-d'Or ?

Nos clients, y compris locaux, en sont friands. A l'heure où le ressourcement fait loi et la gratuité appréciée, notre belle nature offre une palette de loisirs d'une grande variété. La richesse des paysages et des milieux naturels de la Côte-d'Or en font le terrain de jeu idéal pour toutes catégories de pratiquants, des familles aux plus sportifs. Le Conseil Général, dont c'est une compétence légale, a structuré des sites de pratique de qualité avec des garanties de sécurité. Côte-d'Or Tourisme, pour sa part, met en lumière les filières ambassadrices qui en constituent la colonne vertébrale, dont le vélo, la randonnée pédestre et, tout particulièrement cette année, l'escalade.

En quoi l'escalade est-elle crédible dans notre département ?

Déjà parce que la Côte-d'Or bénéficie d'un vrai potentiel en la matière... la moitié de l'offre régionale, 16 falaises dont trois superbes sites d'intérêt national, Cormot, Hauteroche et Saffres. Sans oublier des structures artificielles autorisant une pratique toutes saisons, dont Cime Altitude 245 à Dijon, la plus grande salle d'escalade du triangle Paris-Strasbourg-Lyon. Cette activité permet aussi, sur le même site selon les voies, que des pratiquants aguerris côtoient des débutants, ce qui en fait le charme et rafraîchit notre image bourguignonne parfois un peu classique. Pour résumer, on peut dire que la Côte-d'Or propose les premières "grosses" falaises aux Parisiens dans un environnement préservé et non loin d'un vignoble mondialement réputé. Et n'oublions pas que Jean-Marc Boivin, enfant du pays qui a donné son nom à un fameux sentier du sud de la Côte-d'Or, était une figure de l'escalade et des sports extrêmes !

L'escalade, véritable atout touristique pour la Côte-d'Or

ATTIRÉS PAR LES ATOUTS GASTRONOMIQUES, VITICOLES ET PATRIMONIAUX, LES TOURISTES REVIENNENT SOUVENT EN CÔTE-D'OR POUR LA DIVERSITÉ ET LA QUALITÉ DE SES PAYSAGES ET L'OFFRE DE SPORT DE NATURE ! ADOPTÉ EN 2010 PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL, LE PLAN DÉPARTEMENTAL DES ESPACES, SITES ET ITINÉRAIRES (PDESI) FAVORISE LE DÉVELOPPEMENT MAÎTRISÉ DES SPORTS DE NATURE ET CONFORTE L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE.

L'escalade est une source de développement économique pour le tourisme local avec des falaises souvent situées aux abords des villages. Les grimpeurs séjournent ainsi volontiers dans les campings alentours (une clientèle qui peut représenter jusqu'à 80 % des nuitées annuelles) et s'approvisionnent dans les commerces de proximité. Certaines communes ont d'ailleurs bien compris l'intérêt touristique et économique que peut représenter le développement de l'escalade sur leur territoire.

Saffres, haut lieu historique de l'escalade

Ouvert dès 1938 par Félix Batier, Saffres, l'un des trois sites d'escalade côte-d'oriens classés d'intérêt national (avec Cormot et Hauteroche), possède une aire de camping bien équipée. "Les pratiquants viennent parfois de Hollande ou Belgique car nous sommes l'un des rares sites d'escalade en

France à proposer un tel équipement, se félicite Michel Mourand, maire de la commune. Le lieu a d'autres atouts : entièrement sécurisé, il propose au public 430 voies pour tous niveaux, très bien entretenues au cœur d'un site boisé ; possède un parking et une piste hélicoptère pour les secours. Des sentiers de randonnée, dont certains accessibles aux personnes à mobilité réduite, partent également du pied des roches, pour varier les plaisirs !". Michel Mourand estime que 800 personnes fréquentent ce site historique par an, la plus forte affluence ayant lieu entre mai et octobre ! "Cela anime le village, crée des échanges entre habitants et grimpeurs. C'est positif pour l'économie locale. La forte fréquentation du site bénéficie incontestablement à Vitteaux et aux localités voisines", assure-t-il.

➔ **En savoir + sur les loisirs nature en Côte-d'Or sur : www.bouger-nature-en-bourgogne.com**

Concilier usages et environnement

Le développement maîtrisé des sports de nature coordonné par le Conseil Général, prend en compte la préservation de l'environnement en partenariat avec les mondes sportif et environnementaliste pour identifier les bonnes pratiques, tant en terme d'aménagement et d'équipement des sites que dans la pratique de la discipline. Ainsi, en ce qui concerne les équipements, certaines voies d'escalade ont ainsi été partiellement déséquipées pour préserver les corniches de tout piétinement. Cette problématique n'est pas nouvelle puisque dès 1988, des arrêtés préfectoraux de protection du biotope sont pris en Côte-d'Or durant la période de nidification du faucon pèlerin et du hibou grand duc, et certains sites invitent à ne pas pratiquer l'escalade pendant la période de leur reproduction. Christian Lanaud, vice-président de la LPO Côte-d'Or, se félicite de "l'éco-responsabilité grandissante" des grimpeurs.



Effort, solidarité, responsabilité, confiance en soi... Avec les camps d'été du Conseil Général les jeunes découvrent l'escalade et ses valeurs.

Un sport aux nombreuses vertus

LE PARTENARIAT QUI LIE LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CÔTE-D'OR ET LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA FFME, EN PLUS DE L'ENTRETIEN ET DE L'AMÉNAGEMENT DES SITES D'ESCALADE, VISE À EN DÉVELOPPER LA PRATIQUE. ET, PLUS PARTICULIÈREMENT, À METTRE EN PLACE DES ACTIONS DE DÉCOUVERTE POUR DES PUBLICS SPÉCIFIQUES (ENFANTS PLACÉS EN ÉTABLISSEMENTS OU EN SITUATION DE HANDICAP...).

Chef de file de l'action sociale dans le département, le Conseil Général encourage l'insertion sociale par le sport et croit en sa capacité à renforcer les liens sociaux ! Le sport donne confiance (en soi et en les autres), pousse à se dépasser, à vaincre ses peurs, à s'ouvrir au monde mais il apprend aussi la solidarité, le respect, le goût de l'effort... Un groupe d'enfants fréquentant l'Institut médico-éducatif (IME) de Villeneuve, à Essey, a expérimenté avec bonheur ces valeurs sportives en février dernier dans le cadre d'un projet de sensibilisation à l'escalade porté par le Comité départemental de la FFME, en lien avec le Conseil Général.

S'initier à l'escalade... malgré sa différence

“Onze jeunes, âgés de 9 à 15 ans, atteints de déficience intellectuelle légère ou moyenne,

ont participé à une séance d'initiation de deux heures à la salle Jean-Marc Boivin de Chevigny-Saint-Sauveur, explique Bertrand Thierry, moniteur-éducateur au sein de l'IME. Cette animation, qui leur a permis d'acquérir les techniques de base de l'escalade, est tombée à pic car nous venions justement d'engager au sein de la structure un projet autour des sports de pleine nature, intitulé “Sensations”. L'initiative du Comité départemental d'Escalade s'est donc tout naturellement inscrite dans notre démarche”.

Tester ses limites

Les bénéficiaires de cette action sont nombreux. *“Elle a vraiment permis de travailler sur l'estime de soi et sur la capacité de chacun à se surpasser. Tous les jeunes ont grimpé au moins trois mètres, une sacrée performance pour des gamins généralement peu assurés et plutôt repliés sur eux-mêmes. De plus, ils*

ont été capables de maintenir leur concentration pendant deux heures et ont été très attentifs aux consignes qui leur ont été données. Fiers de ce qu'ils ont accompli, ils sont tous repartis avec le sourire ! Pour prolonger ce cycle d'initiation, six d'entre eux - ceux qui ont su faire le plus confiance aux autres - participeront d'ailleurs à un camp de 4 jours en juillet sur la thématique des sports de nature”, souligne l'éducateur.

Des actions prévues en 2014

Au total, 120 jeunes accueillis dans 14 structures spécialisées de Côte-d'Or ont participé à des séances d'initiation mises en place par le Comité départemental entre octobre 2013 et février 2014.

Cette année, d'autres actions seront plus spécifiquement proposées en direction des enfants accompagnés par l'Aide Sociale à l'Enfance du Conseil Général.

MISSION CONSEIL ET ASSISTANCE AUX COLLECTIVITÉS

DEUX ANS AU SERVICE DES COMMUNES DE CÔTE-D'OR !



La MiCA en mission de conseil en assainissement à la station d'épuration de Belleneuve

CRÉÉE EN 2012 PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL, LA MISSION CONSEIL ET ASSISTANCE AUX COLLECTIVITÉS (MiCA)

ACCOMPAGNE LES COMMUNES DANS LES DOMAINES DE L'EAU POTABLE, DE L'ASSAINISSEMENT, DE LA VOIRIE, DU BÂTIMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT D'ESPACES PUBLICS.

Avec la MiCA, le Conseil Général offre aux communes, communautés de communes et syndicats, un soutien à l'exercice de leurs compétences, des conseils pour faciliter leurs prises de décisions (information sur les procédures et la réglementation, aide à la réflexion préalable, apport de réponses juridiques, choix d'un prestataire), un accompagnement jusqu'à l'aboutissement de leurs projets. La MiCA s'appuie également sur l'expertise d'autres services du Conseil Général (marchés publics, juridique, voirie, services territorialisés) pour leur apporter la meilleure réponse possible. Bien-sûr, les collectivités restent décisionnaires à chaque étape de leur projet. De même, la MiCA n'a pas vocation à se substituer à l'offre privée mais peut accompagner les collectivités dans la mise en relation avec un prestataire. C'est une des raisons pour lesquelles elle ne reprend pas les missions de maîtrise d'œuvre qui étaient jusque fin 2013 assurées par l'ATESAT, une assistance technique apportée par l'Etat aux collectivités dans le domaine de la voirie, supprimée au 1^{er} janvier 2014. L'arrêt de ce dispositif aura sans doute pour conséquence un surcroît d'activité pour la MiCA.

ET POUR LES COMMUNES ?

Lorsqu'un maire a un projet d'investissement, une opération à lancer, qu'il a besoin d'une mise au point juridique sur un problème particulier, il peut contacter la MiCA. Un conseiller sera son interlocuteur unique.

➔ En savoir + www.cotedor.fr

98 % de satisfaction

La MiCA répond à un réel besoin des élus, comme l'a révélé le questionnaire soumis aux collectivités par le Conseil Général en 2010. En deux ans d'existence, la MiCA a déjà été sollicitée à 525 reprises pour des demandes diverses : un maire qui veut réhabiliter et mettre en accessibilité le bâtiment de la mairie et souhaite savoir combien cela va coûter à sa commune, une communauté de communes qui envisage de créer une passerelle pour piétons et cyclistes, ou encore un syndicat des eaux qui a besoin d'un accompagnement dans le cadre de la désignation d'un maître d'œuvre en vue de l'extension du réseau d'eau potable...

A chaque demande reçue, la MiCA analyse la problématique posée par la collectivité, élabore des pistes de solutions, indique les financements possibles. Une approche très transversale qui satisfait 98 % des collectivités aidées !



ACCÈS DES PME AUX MARCHÉS PUBLICS

CHARTRE PME : UNE STRATÉGIE GAGNANT-GAGNANT

DANS LE PROLONGEMENT DE SON PLAN DE SOUTIEN À L'ÉCONOMIE LOCALE, LE CONSEIL GÉNÉRAL A CRÉÉ FIN 2009 LA CHARTRE PME, UN PLAN DESTINÉ À FAVORISER L'ACCÈS DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES À SES MARCHÉS PUBLICS. DEVANT LE SUCCÈS DE CET OUTIL, UNE NOUVELLE CHARTRE DÉPARTEMENTALE A ÉTÉ SIGNÉE LE 18 AVRIL PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL ET LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES ET INTERPROFESSIONNELLES.

Avec sa Charte PME, le Conseil Général apporte un soutien efficace aux PME cote-d'oriennes. Le bilan est très positif : entre 2009 et 2013, 1 274 marchés publics ont été attribués, pour un montant de 235,6 M€. Par ailleurs, sur la même période, la part des entreprises de Côte-d'Or dans les marchés attribués représente près de 80 % en valeur contre 68 % en 2009. Aujourd'hui, grâce aux mesures mises en place par le Conseil Général - renforcement de l'allotissement des prestations de travaux, fournitures ou services ; recours à des procédures plus rapides et plus simples pour les entreprises ; allègement des charges financières pesant sur celles-ci - les marchés publics départementaux ne sont plus des forteresses imprenables pour les PME cote-d'oriennes !

Les 7 signataires de la Charte PME

- Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises de Côte-d'Or (CGPME)
- Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment de Côte-d'Or (CAPEB)
- Fédération Française du Bâtiment de Côte-d'Or (FFB)
- Fédération Régionale des Travaux Publics (FRTP)
- Mouvement des Entreprises de France de Côte-d'Or (MEDEF)
- Union Professionnelle Artisanale de Côte-d'Or (UPA)
- Ordre Régional des Architectes

Le Conseil Général : client-partenaire des entreprises

Pour élaborer cette nouvelle mouture de la Charte PME, le Conseil Général a associé les partenaires initiaux auxquels s'est ajouté l'Ordre Régional des Architectes, acteur majeur de la construction. Il était en effet primordial que les entreprises restent impliquées dans cette réflexion qui les concerne directement. Cette concertation a permis d'identifier les nouveaux engagements possibles du Conseil Général, respectueux de la réglementation des marchés publics : libre accès à la commande publique et égalité de traitement des entreprises dans le cadre de procédures transparentes. Plus que jamais, le Conseil Général est un "partenaire économique" des entreprises et entend le rester.

➔ **En savoir +**
Chefs d'entreprises, les services
du Conseil Général sont à votre disposition
pour répondre à vos questions !
03 80 63 62 63

AMÉNAGEMENTS ROUTIERS

LES TRAVAUX SE POURSUIVENT À MIREBEAU ET À BEAUNE

LE CONSEIL GÉNÉRAL INVESTIRA PRÈS DE 40 M€ DANS DEUX CHANTIERS ROUTIERS D'ENVERGURE : LES CONTOURNEMENTS DE MIREBEAU-SUR-BÈZE ET DE BEAUNE, DEUX INFRASTRUCTURES ESSENTIELLES POUR L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA CÔTE-D'OR. LE POINT SUR L'AVANCEMENT DES TRAVAUX.



Contournement de Mirebeau-sur-Bèze

Financée à 100 % par le Conseil Général, cette opération permettra aux habitants de la vallée de la Vingeanne et au-delà de Gray et de la Haute-Saône, d'éviter la traversée de Mirebeau, qui s'en trouvera grandement désengorgée et sécurisée. Elle facilitera également la circulation des engins agricoles et des poids lourds, notamment les convois exceptionnels contraints actuellement de faire un détour de 20 km entre Gray et Dijon pour éviter cette traversée. De plus, elle constituera un atout pour le développement économique en améliorant l'accès aux zones d'activités et commerciales existantes ou en projet à proximité du futur tracé. Le contournement reliera à terme les RD70 et 959, ce qui nécessite des aménagements complexes, comme la création d'un pont surplombant la Bèze.

Deux chantiers lancés en 2014

Le carrefour giratoire créé fin 2013 sur la RD70 et mis en service depuis janvier favorisera l'accès à la future zone commerciale en cours d'aménagement par la commune. A la fin de l'été, les travaux porteront sur la construction de deux passages inférieurs sous la voie future : le premier sera situé sur le tracé du barreau de raccordement RD70 Sud - RD959 Nord et destiné aux piétons et aux modes doux ; le second sur la section 1 de la déviation Sud (liaison RD70 Sud - RD959 Sud), qui servira à la fois d'ouvrage hydraulique et de boviduc. Dans la foulée, l'aménagement du carrefour giratoire sur la RD959 sera lancé, à l'entrée nord de Mirebeau, côté Bèze. Ce rond-point alimentera la zone d'activités de Bocanon.

Repères

MIREBEAU-SUR-BÈZE

AOÛT 2013 :
début des travaux

5 km
de voies neuves constitueront le contournement de Mirebeau-sur-Bèze

24,5 M€
seront consacrés par le Conseil Général à ce projet

BEAUNE

Septembre 2013 :
début des travaux

4 km
la longueur du futur contournement, dont 2 km de voies nouvelles

15 M€
engagés par le Conseil Général dans cette opération, soit 50 % du financement total. La Ville de Beaune, la Région et l'État sont les autres financeurs du projet.



Contournement de Beaune

Petit rappel des objectifs : désengorger Beaune intra-muros, actuellement traversée par la RD974 et ses 15 000 à 19 000 véhicules par jour, permettre un meilleur accès à l'échangeur Nord de l'autoroute A6 et aux zones commerciales à l'Est de la ville. Le nouvel itinéraire va, par ailleurs, favoriser la position stratégique de Beaune, nœud logistique en matière d'entreprises de transport, mais aussi créer de la compétitivité et bénéficier aux activités touristiques.

1,4 M€ engagé en 2014

Maître d'ouvrage du projet de contournement de l'agglomération beaunoise, le Conseil Général a lancé le chantier en septembre 2013 avec le terrassement de la section entre la RD974 et la RD20 - 250 m de voie afin de soulager le trafic dans les quartiers résidentiels du nord. Il s'est poursuivi cette année avec la mise en œuvre des enrobés, les travaux de réseaux et la création des deux giratoires sur la RD974 et la RD20.

La signalisation et l'éclairage public seront prochainement installés, pour une mise en service de la section au cours de l'été.

2014 verra aussi le début des travaux de mise en œuvre de remblais côté sud de la voie TGV, une opération préparatoire à la réalisation du pont-route (en 2017), qui fera passer le futur tracé au-dessus de la voie ferrée.

Cette année, les travaux représenteront 1,4 M€. Les acquisitions foncières se poursuivent, avec notamment une enquête parcellaire en mai, phase préalable à la prise de possession des terrains.



AGRICULTURE

UN NOUVEL ACCORD-CADRE POUR SOUTENIR L'AGRICULTURE

LE 24 MARS, LE CONSEIL GÉNÉRAL ET LA CHAMBRE D'AGRICULTURE ONT VALIDÉ LES GRANDES ORIENTATIONS DE L'ACCORD-CADRE 2015-2019, QUI LIERA LES DEUX PARTENAIRES POUR FAVORISER L'ÉMERGENCE D'UNE AGRICULTURE CÔTE-D'ORIEENNE PERFORMANTE ET DURABLE.

2014 peut être considérée comme une année de préparation. En décembre, un avenant d'un an au précédent accord avait été voté par le Conseil Général pour permettre aux services départementaux, en lien avec la profession agricole, d'élaborer les dispositions économiques, territoriales, environnementales et sociales de l'accord-cadre 2015-2019.

Concier et évaluer pour élaborer l'action future

Cette fois encore, c'est en s'appuyant sur la concertation et sur l'évaluation des actions précédentes que les grandes orientations de ce nouvel accord-cadre ont été définies. Une méthode de travail fructueuse qui a permis aux partenaires de donner la "tonalité" du nouvel accord-cadre : soutenir une filière économique moderne, dans un cadre respectueux de l'environnement et tenant compte des contraintes réglementaires et sociétales, où la place des jeunes et des projets innovants doit être priorisée.

5 axes de travail pour une agriculture durable et moderne

Avec 5 axes déclinés en 16 orientations, le futur accord-cadre se donnera pour champ d'intervention la performance économique et la valorisation des filières locales (soutenir les outils de production et les filières économiques de proximité), la protection de la ressource en eau et du milieu naturel (encourager la biodiversité et la création d'Espaces Naturels Sensibles), l'aménagement du territoire (valoriser les territoires ruraux agricoles et viticoles), les défis sanitaires (protéger la santé animale et végétale, développer la traçabilité alimentaire), le renouvellement des générations et l'avenir des exploitations (accompagner les installations-transmissions-reprises d'exploitations et les jeunes agriculteurs...).

Le Conseil Général consacrera 15 M€ à cet accord cadre 2015-2019 qui sera finalisé et signé en novembre prochain à l'occasion de la conférence départementale agricole organisée en marge de la Ferme Côte-d'Or.

Les 16 orientations de l'accord-cadre 2015-2019

→ Axe 1 :

Soutenir les outils de production et les filières économiques de proximité

- ① Aider les investissements productifs dans les exploitations
- ② Développer les micro-filières et valoriser les filières locales
- ③ Soutenir la qualité des cheptels

→ Axe 2 :

Protéger les ressources et le milieu naturel

- ④ Aider les investissements non productifs
- ⑤ Adapter les pratiques agricoles
- ⑥ Maîtriser les usages collectifs de l'eau

→ Axe 3 :

Valoriser les territoires ruraux agricoles et viticoles

- ⑦ Faciliter les échanges et aménager le foncier agricole
- ⑧ Protéger les terres de l'artificialisation
- ⑨ Rapprocher l'agriculture et les consommateurs

→ Axe 4 :

Relever les défis sanitaires

- ⑩ Protéger la santé animale
- ⑪ Instaurer des réseaux de vigilance et d'accompagnement
- ⑫ Consolider les missions des partenaires et des organismes sanitaires

→ Axe 5 :

Assurer le renouvellement et l'avenir des exploitations

- ⑬ Développer l'usage des NTIC dans les exploitations
- ⑭ Favoriser les reprises-installations et les créations d'emplois
- ⑮ Renforcer les groupements d'employeurs
- ⑯ Soutenir les acteurs et les manifestations agricoles



FONDS EUROPÉENS

FAIRE VALOIR LES INTÉRÊTS DE LA CÔTE-D'OR

LE JOLI MOIS DE L'EUROPE EST L'OCCASION DE DONNER UN ÉCLAIRAGE SUR LES FONDS EUROPÉENS (FEDER, FSE, FEADER) QUI PARTICIPENT AU FINANCEMENT DE L'AMÉNAGEMENT DE NOTRE TERRITOIRE.

Pour la période 2007-2013, l'Etat était l'autorité de gestion des fonds européens. Pour 2014-2020, c'est la Région qui les maîtrise (100 % du FEDER et du FEADER, 35 % du FSE), en y associant les partenaires locaux, au premier rang desquels les Conseils Généraux.

Le Département fait entendre sa voix !

Le Conseil Général de la Côte-d'Or a activement pris part à ce partenariat. Il a participé aux instances régionales de concertation et s'est assuré auprès du président du Conseil Régional que les intérêts départementaux seraient bien pris en compte afin d'obtenir la mobilisation ultérieure de financements européens sur le territoire côte-d'orien. Ceux-ci concernent des projets portés aussi bien par le Département que par d'autres collectivités ou des acteurs privés. Le Conseil Général a ainsi obtenu de la Région que les territoires pour lesquels on espère un développement particulier (la Haute Côte-d'Or avec la dynamique créée par le MuséoParc Alésia, la Côte viticole avec le classement espéré des

Climats de Bourgogne au patrimoine mondial de l'Unesco) fassent l'objet d'une attention spécifique et puissent être accompagnés dans le cadre de la politique européenne de développement régional.

Peser sur les domaines d'intervention de l'Europe

Le président du Conseil Général a également fait part au président de la Commission européenne et au Député européen de notre circonscription, Arnaud Danjean, de son souhait de voir coïncider les objectifs réglementaires de l'Union Européenne avec les réalités de nos territoires (ruraux particulièrement). Il a notamment ardemment plaidé pour que les infrastructures numériques soient rendues éligibles au FEDER, source de financement indispensable à la bonne mise en œuvre du Schéma Départemental d'Aménagement Numérique du Territoire (SDANT). Cette demande a été relayée par les présidents des autres départements bourguignons et par le président du Conseil Régional. Une démarche volontariste payante puisque la requête devrait a priori connaître une issue favorable.

LES DOMAINES D'INTERVENTION...

Du Fonds européen de développement régional (FEDER)

- Recherche publique
- Promotion de l'entrepreneuriat et de l'innovation
- Renforcement du potentiel et de la compétitivité des PME
- Promotion d'une société numérique (infrastructures de fibre optique, utilisation des TIC dans les PME et au service des citoyens)
- Energies renouvelables
- Réduction de la consommation énergétique
- Préservation de la biodiversité
- Développement urbain durable

Du Fonds social européen (FSE)

- Qualification des demandeurs d'emploi
- Orientation professionnelle
- Qualification des jeunes par l'apprentissage
- Accès à la formation des jeunes non qualifiés et sans emploi

Du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)

- Agro-environnement et climat
- Développement des exploitations et des entreprises
- Projets innovants et coopératifs
- Investissements dans les exploitations (modernisation, transformation à la ferme, plan de performance énergétique...)
- Transfert de connaissances et actions d'information
- Service de conseil, d'aide à la gestion agricole et de remplacement sur les exploitations
- Information et promotion des systèmes de qualité
- Agriculture biologique
- Développement et qualité des zones forestières
- Paiement en faveur des zones soumises à des contraintes naturelles ou autres contraintes spécifiques (ICHN)
- Gestion des risques
- Développement territorial équilibré (Natura 2000, développement touristique, transition énergétique, accueil et maintien des populations)

“Aujourd'hui, l'entreprise emploie 10 salariés également passionnés”



Le château de Gurgy-La-Ville

Paul Guerra,

ARTISAN ET PASSIONNÉ DU PATRIMOINE ANCIEN

CHAQUE ANNÉE, LE CONSEIL GÉNÉRAL, DANS LE CADRE DU PRIX DES MÉTIERS D'ART ORGANISÉ PAR LA CHAMBRE DE MÉTIERS, DÉCERNE UN PRIX SPÉCIAL ET VALORISE AINSI L'ARTISANAT, GRAND ANIMATEUR ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE NOTRE TERRITOIRE. RENCONTRE AVEC PAUL GUERRA, LAURÉAT 2013, POUR LA RESTAURATION DU CHÂTEAU DE GURGY-LA-VILLE.

Paul Guerra a reçu son prix (1 600 €) le 17 mars dernier lors de la soirée "Artisans à l'honneur" organisée par la section Côte-d'Or de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de Bourgogne, pendant la Semaine nationale de l'artisanat. Le thème retenu cette année était la restauration et la conservation du patrimoine.

Une "belle récompense" pour celui qui a repris l'entreprise familiale en 2010. Créée à Dijon en 1945 par son grand-père, Anibal Guerra, l'entreprise de maçonnerie s'est ensuite spécialisée dans la restauration du patrimoine local et rural sous l'impulsion de ses

Le soutien du Conseil Général aux artisans

- Accord-cadre signé en février 2010 avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Côte-d'Or
- Accompagnement des artisans pour les faire monter en compétence sur les NTIC
- Aide à l'immobilier commercial
- Aide au commerce ambulancier
- Aide au cautionnement des entreprises artisanales
- Prêts à l'informatisation en direction des artisans
- Action Transmission-Reprise d'Entreprises Artisanales (ATRA)
- Assistance aux entreprises en difficultés en partenariat avec la Chambre de Métiers
- Sensibilisation des collégiens aux métiers de l'artisanat
- Soutien des unions artisanales et commerciales
- Prix départemental des Métiers d'art, prix Stars et Métiers, prix du développement durable, Net trophées (sites internet)

parents, Jean-Philippe et Eliane. "Ce prix du Conseil Général représente également une reconnaissance pour eux, qui ont largement contribué au développement de la société. Aujourd'hui, elle emploie 10 salariés également passionnés", souligne l'artisan, formé aux côtés des Compagnons du Devoir, "une formidable école de métier et de vie".

Transmettre l'entreprise... et son savoir-faire

Après son Tour de France, il s'est engagé en 2008 dans la transmission-reprise de l'entreprise, avec l'appui de ses parents. Une suite logique dans le parcours de Paul, qui, depuis tout petit, était très attiré par le métier. "J'ai commencé à aller sur les chantiers dès l'âge de 10 ans, c'était vraiment une évidence pour moi, assure-t-il. Aujourd'hui, je transmets mon savoir-faire et ma passion en accueillant à mon tour en apprentissage des jeunes du Tour de France. C'est le cercle vertueux des métiers de l'artisanat !"

Une activité diversifiée

De restaurations de châteaux en réfections de petites maisons de village, l'entreprise Guerra répond à des demandes diverses. À son actif ces dernières années : la restauration de la chapelle Belle-Croix d'Ahuy, des remparts du château de Grancey, les châteaux de Loizerolle et de Verrey-sous-Drée. "Nous restaurons aussi les façades, les escaliers, les cheminées de maisons villageoises. Nous travaillons avec des matériaux nobles, tels que la chaux, la pierre de Bourgogne, le chanvre, selon les techniques traditionnelles. Nous avons vraiment à cœur de sauvegarder le patrimoine ancien, qu'il s'agisse du petit bâti rural ou de monuments historiques. La taille humaine de notre entreprise nous permet de nous adapter à tout type de chantier. C'est notre force... et ce qui rend notre métier passionnant !"



CANTON DE DE BEAUNE SUD

COMBERTHAULT : UNE NOUVELLE DYNAMIQUE EST EN MARCHÉ !

Le 4 avril, un espace de rencontres et de loisirs, deux logements de type T3 (situés dans l'ancienne école), ainsi qu'un local technique et d'entrepôt destiné au personnel municipal ont été inaugurés à Comberthault. L'aboutissement d'un projet important pour la commune, auquel le Conseil Général a contribué à hauteur de 113 000 € (sur un budget total de 622 500 €). **La création de l'espace de vie va notamment permettre de vivifier le tissu associatif local et favoriser le lien entre les 500 habitants du village.** Par ailleurs, les travaux, essentiellement réalisés par des prestataires locaux, ont permis de donner, dans un contexte particulièrement difficile, un vrai "bol d'air" aux entreprises de BTP installées sur le territoire.



CANTON DE VENAREY-LES LAUMES

RÉFECTION DE VOIRIE DANS LE BOURG DE FLAVIGNYS-SUR-OZERAIN

Une partie des rues du bourg de Flavignys-sur-Ozerain, petite cité médiévale qui figure parmi "les plus beaux villages de France", a bénéficié d'une rénovation en 2013. Les travaux ont concerné la Grande rue, ainsi que les rues de l'Abbaye, Franklin, Crébillon et du Tropol Chaud. Ils ont été accompagnés au titre du Fonds Cantonal de Développement Territorial, à hauteur de 27 876 €, soit 34 % du montant total des dépenses (81 989 €).

Ces aménagements de voirie participent à l'attractivité du bourg fortifié de Flavignys, déjà très prisé par les touristes, avec ses portes d'enceinte et ses élégantes maisons du XIII^e au XVIII^e siècle...



CANTON DE GENLIS

CRÉATION D'ATELIERS MUNICIPAUX À AISEREY

Des ateliers municipaux modernes, fonctionnels et durables ont été inaugurés le 7 mars à Aiserey après un an de travaux.

Le personnel municipal en charge des espaces verts et du petit entretien de la commune jouit désormais d'un bel outil de travail. D'une superficie de 500 m², le bâtiment comprend un bureau, une salle de réunion et de repos, deux ateliers chauffés et un grand hangar. Il intègre un certain nombre de critères environnementaux (récupération des eaux de pluie pour alimenter l'aire de lavage des outils, chauffage à faible consommation énergétique, panneaux photovoltaïques...). Grâce à ces nouveaux ateliers, équipés d'outils modernes et performants, la municipalité n'est plus obligée de sous-traiter ses travaux de ferronnerie notamment, puisqu'ils sont désormais réalisés sur place par les agents municipaux. Des économies non négligeables pour la commune ! Le Conseil Général a participé à ce projet à hauteur de 42 700 € (coût global 396 700 €) au titre de son programme d'aide portant sur le bâti et les édifices communaux non protégés.

CANTON D'ARNAY-LE-DUC

UN BÂTIMENT TOUTEN-UN !

C'est un bâtiment multifonctionnel, à la fois centre social, relais de services publics, médiathèque, centre SATI, centre de loisirs et structure d'accueil périscolaire, qui a été inauguré le 1^{er} février à Arnay-le-Duc, sur le site de l'ancienne gare. Moderne, spacieux (1000 m²), à ossature bois et à basse consommation énergétique, il répond à différents enjeux importants pour le territoire : **maintien d'un accompagnement social personnalisé et de qualité en direction des plus fragiles, pérennisation de l'offre de services administratifs de proximité, accès de tous à la culture et aux TIC, développement des activités périscolaires.** Le projet, porté par la communauté de communes du Pays d'Arnay et la commune d'Arnay-le-Duc a été accompagné par le Conseil Général à hauteur de 585 600 €, soit 27,5 % du financement total (2,1 M€), dans le cadre du contrat *AmbitionS Côte-d'Or* signé avec l'intercommunalité en juillet 2010. Plus que jamais le Département se veut le garant des solidarités sociales, territoriales et humaines et s'affirme comme le premier partenaire des collectivités de Côte-d'Or.





PRENOIS

LE CIRCUIT A SU NÉGOCIÉ SON VIRAGE !

DEPUIS PLUS DE 40 ANS, LE CIRCUIT DE DIJON-PRENOIS ACCUEILLE DE PRESTIGIEUSES COMPÉTITIONS. AVEC 250 000 PERSONNES QUI S'Y RETROUVENT CHAQUE ANNÉE (PILOTES, MÉCANICIENS, ÉQUIPES D'ORGANISATION, ET SPECTATEURS), LE CIRCUIT EST UN RÉEL ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CÔTE-D'OR.

“**J**e gère le circuit comme une entreprise !”, lance Yannick Morizot, président du circuit. “Lorsqu’il y a 7 ans, un groupe d’actionnaires locaux a investi dans le circuit pour éviter qu’il ne parte à l’étranger, l’objectif était clair : redonner son aura au circuit, qui n’accueille plus de courses de F1 depuis 1982, et le repositionner parmi les plus grands circuits européens. Pour cela, nous avons investi dans la sécurité (réfection de la piste, élargissement des protections, amélioration des zones d’accueil paddock), répondu aux exigences environnementales, mais aussi amélioré les conditions d’accueil du public. Aujourd’hui, le circuit est ouvert 240 jours par an, compte 9 salariés à temps complet, attire de gros organisateurs, et je pense pouvoir dire que ça tourne rond !”

Peser sur l'économie locale

“Voir le circuit comme un moteur économique pour la région”, c’est l’ambition de Yannick Morizot. Et ça marche ! “75 000 nuitées sont enregistrées chaque année dans notre zone géographique directe et 250 000 repas sont pris : on ne doit pas y être pour rien ! Surtout quand on sait qu’un pilote dépense

entre 800 et 1 000 € chaque fois qu’il vient sur le circuit... On sait aussi que les spectateurs sont à 90 % non originaires de la région, voire, pour 60 % d’entre eux, étrangers. Il faut bien que ces visiteurs se restaurent, se logent et profitent de leur séjour en Côte-d’Or”.

S'appuyer sur son passé pour créer son futur

“C’est en travaillant sur son histoire que l’on construira l’avenir du circuit”. Yannick Morizot l’a bien compris en se félicitant par exemple du retour de Peter Auto (organisateur du Mans Classic et du Tour Auto) à l’organisation du Grand Prix de l’Age d’Or, comme à la fin des années 80. De quoi redonner un coup de fouet au doyen du calendrier des meetings historiques et de présager une forte augmentation de sa fréquentation !

Retrouvez le programme du Grand Prix de l’Age d’Or et des Coupes Moto Légende p. 24 et 25

📍 **Circuit Dijon-Prenois**

03 80 35 33 22

www.circuit-dijon-prenois.com

VOTÉ par le
Conseil Général
le 7 avril 2014

Plus de 227 M€
de subventions attribués dont :

14 000 € pour la CCI de Côte-d’Or pour l’opération Alizé 2014-2016

18 000 € à l’association l’Union Nationale du Cheval “Trait Auxois”. Une convention de partenariat visant à maintenir et améliorer les effectifs de la race (mise en place de concours locaux, actions de représentation aux concours nationaux...) a été établie entre le Conseil Général et l’association.

360 000 € (soit une avance de 20 % de la subvention totale d’1,8 M€ pour 2014) pour l’implantation de la Chambre d’Agriculture sur le site du Technopôle Agro-Environnement de Bretenière, appelé “TAE agrOnov”.

61 347 € pour le programme de protection des bâtiments et édifices publics communaux, pour accompagner la restauration des églises de Lantenay et Moly, et la réfection des toitures des mairies de Billey et Noiron-sous-Gevrey.

32 830 € pour permettre à 7 communes de réaliser des travaux sur leur patrimoine dans le cadre du dispositif “Village Côte-d’Or”. Cette subvention suscitera 100 890 € de travaux réalisés par des entreprises locales.

280 000 € pour la création d’une école de cinéma à Beaune

127 458 € pour le financement d’opérations de gros entretien des collèges publics de Côte-d’Or.

466 950 € au titre de la politique de soutien au sport de haut niveau en faveur de 49 clubs et 48 athlètes.

3,25 M€ de garantie d’emprunt pour l’EHPAD de Laignes pour un prêt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) afin de financer sa restructuration et sa mise aux normes.



CONSEIL GÉNÉRAL JUNIOR LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE DEVIENT PROJET D'INTÉRÊT DÉPARTEMENTAL

Le 16 avril, les 53 collégiens constituant l'Assemblée départementale junior se sont réunis pour leur deuxième séance plénière sous la présidence de Catherine Louis, Conseiller Général et Présidente de la Commission Jeunesse, Animation touristique, sportive et culturelle, en présence de Nicolas Urbano, Conseiller Général Vice-Président en charge des collèves. Ils ont voté à l'unanimité le projet d'intérêt départemental sur lequel le Conseil Général des Jeunes va œuvrer durant toute la durée de son mandat, jusqu'en juin 2015 : "la lutte contre le harcèlement en milieu scolaire".

Les Conseillers Généraux Juniors ont ensuite procédé à l'élection de leurs deux Vice-Présidents (Lola Greco du collège Marcelle Pardé à Dijon et Colin Pellerin du collège Henri Morat à Recey-sur-Ource) et de leur Secrétaire (Tristan Christophe du collège Le Parc à Dijon). L'après-midi a été consacré aux travaux en ateliers. Les CGJ ont mené leur réflexion sur cinq thématiques : qu'est-ce que le harcèlement en milieu scolaire ? Quelles sont les différentes formes de harcèlement physique ? Qu'est-ce que le harcèlement moral et le cyber-harcèlement ? Par quelles caractéristiques le rejet de la différence est-il stigmatisé ? Quels sont les types de jeux dangereux pratiqués par les élèves ?

Les résultats des travaux ont été exposés à l'assemblée par les rapporteurs de chacun des groupes de travail. Après un temps d'échanges, les CGJ ont visionné trois films produits par le ministère de l'Éducation nationale : *Les différentes formes de harcèlement*, *Quelles sont les conséquences pour les victimes ? Comment prévenir le harcèlement à l'école ?* Un après-midi bien rempli pour ce début de mandat.



Catherine Louis et Tristan Christophe



Lola Greco et Colin Pellerin

EN SAVOIR PLUS :
PROCHAINE SESSION DES CGJ21 LE 4 JUIN

www.mycollege21.fr

SORTIR EN Côte-d'Or

APRÈS L'ANNÉE DU VÉLO EN 2013, LE CONSEIL GÉNÉRAL A DÉCRÉTÉ 2014 "ANNÉE DE L'ESCALADE" ! TRÈS ENGAGÉ DANS LE DÉVELOPPEMENT DES SPORTS ET LOISIRS NATURE, LE DÉPARTEMENT SOUTIENDE CETTE ANNÉE QUATRE MANIFESTATIONS DE LA DISCIPLINE.

2014, année de la grimpe !

7 et 8 juin - Coupe de France d'escalade seniors et vétérans au forum de Beaune

Cette compétition officielle, réservée aux licenciés de la FFME, réunira à la halle des sports les 140 meilleurs compétiteurs du moment. Cette dernière étape de la saison représentera pour certains l'ultime chance de décrocher une place en Equipe de France ! C'est la première fois que la Bourgogne (et a fortiori la Côte-d'Or) organise un tel événement, c'est donc un grand défi pour le Comité Départemental qui mobilise les bénévoles de ces clubs. Vous pourrez être initiés à la discipline sur une tour mobile. Ce week-end sera l'occasion de promouvoir les sites naturels d'escalade de la région beaunoise et des autres sites du département.

Entrée libre.

Renseignements : Club Hisse et Haut
06 82 15 79 02

28 et 29 juin 6^e Fête des Tours à Saffres

Dans le cadre de la Semaine de la Montagne, venez participer à la grande fête autour de l'escalade sur les falaises de Saffres ! Le week-end débutera avec un challenge sportif amical : Les 4 heures de Saffres, ouvert à tous les grimpeurs. Les binômes devront se confronter à une sélection de voies du niveau 4c au 8a. Le challenge consistera à réaliser un maximum de voies d'escalade en 4 heures. En marge du challenge : exposition sur les enjeux environnementaux, séance de grimpe nocturne, soirée barbecue (payante) et possibilité de bivouac gratuit sur l'aire naturelle de camping du village. Le Comité départemental d'escalade proposera une initiation, un parcours acrobatique, ainsi qu'une randonnée autour des roches qui sera animée par l'association du village.

Renseignements et inscriptions :
06 31 79 07 37 - 06 62 94 60 81
cdffme21@wanadoo.fr



13 et 14 septembre - 1^{er} Trek vertical de la Côte-d'Or

Un parcours itinérant de combes en combes sur la côte dijonnaise (axe Fixin-Chambolle) est organisé. Les participants le traverseront en portant leur propre matériel d'escalade et en gravissant les falaises selon les techniques d'escalade de grandes voies. Des ateliers spécifiques liés aux techniques d'escalade seront mis en place (rappel, remontée sur corde, assurer un grimpeur depuis le haut...) ainsi que des quizz sur les thématiques de la faune, la flore... Pour participer à ce trek, un niveau minimum de pratique en escalade est requis. Atelier gratuit de découverte de l'escalade le dimanche sur la falaise de Brochon.

Renseignements et inscriptions : 06 31 79 07 37 - 06 62 94 60 81
cdffme21@wanadoo.fr

13 et 14 décembre - Open ROC Altitude 245 à Dijon

Cette compétition se déroulera dans la salle d'escalade Cime Altitude 245 à Dijon. 40 voies d'escalade de tout niveau seront proposées à tous les grimpeurs autonomes dans leur pratique, licenciés ou non d'une fédération sportive.

Le samedi sera réservé aux benjamins, minimes et cadets tandis que le dimanche accueillera les juniors, seniors et vétérans. Buvette sur place, entrée gratuite.

Renseignements et inscriptions : Cime Altitude 245 - 03 80 31 91 35

En savoir +
www.ffme.fr

Coupes Moto Légende

Pour les accros de la moto rétro !

Entre les championnats français et européens, les épreuves historiques et les événements caritatifs, le Circuit Dijon-Prenois accueille chaque année des manifestations éclectiques ! Parmi les temps forts de la saison 2014, les *Coupes Moto Légende*, dont le Conseil Général est partenaire. Rendez-vous les 31 mai et 1^{er} juin prochains pour un week-end d'exception !



Depuis plus de 20 ans, les *Coupes Moto Légende* sont considérées comme le plus grand rassemblement européen de la moto d'exception et de collection. L'événement attire chaque année près de 30 000 spectateurs. Au fil du temps, c'est devenu LE rendez-vous incontournable de la moto ancienne !

d'Hockenheim seront dévoilées, exposées et participeront aux séries. Certaines n'ont encore jamais été vues en France ! De quoi faire vivre un week-end de rêve aux amateurs et collectionneurs de motos *vintage*...

... et hors-piste

En marge de l'ébullition des pistes, vous pourrez faire un tour dans la zone club, où seront présentées des centaines de motos restaurées. A la bourse des pièces d'occasion (dans le village des professionnels et la zone partenaires), vous trouverez tout ce qu'il faut pour assouvir votre passion pour les vieilles bécanes et dénicherez peut-être même la pièce rare qu'il vous manquait pour achever la restauration de votre engin fétiche !

En savoir + sur www.cotedor.fr
et gagnez vos places sur
[facebook/conseilgeneral21](https://www.facebook.com/conseilgeneral21)



Sur la piste...

Des milliers de motos classiques participeront cette année encore à la manifestation. Des pilotes au palmarès époustouffant animeront les séries et partageront leur passion avec le public : Giacomo Agostini, Steve Baker, Marco Lucchinelli, Christian Sarron, Freddie Spencer, Dieter Braun, Jan de Vries, Julius Kremer, Werner Schwärzel, Andreas Huber... et des champions de Grands Prix.

Pour la première fois, des machines rares et exceptionnelles du Musée

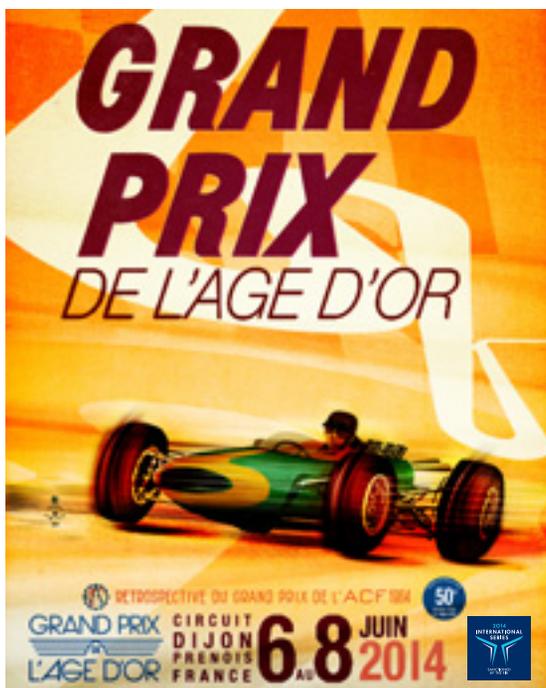
EN SELLE POUR LE RALLYE TOURISTIQUE CÔTE-D'OR

Les motards participant à cette 7^e vrombissante édition, prendront la route au départ de Prenois le dimanche 1^{er} juin. Sous le parrainage du Conseil Général de la Côte-d'Or, partenaire officiel de ce rassemblement, ce sont près de 150 motos de collection et d'exception qui partiront à l'assaut de la Côte-d'Or sur 125 km de petites routes et à la découverte des jolis villages du département. Une halte conviviale est prévue à Vitteaux.

Grand Prix de l'Âge d'Or

50 ans d'Âge d'Or !

Une semaine après les *Coupes Moto Légende*, l'exigeant tracé du circuit Dijon-Prenois accueillera le *Grand Prix de l'Âge d'Or* (GPAO), apprécié des pilotes du monde entier. Les 6, 7 et 8 juin, 450 compétiteurs de 20 nationalités différentes participeront à l'épreuve, reprise cette année par Peter Auto.



Plus ancien rassemblement d'automobiles historiques en France, c'est aussi l'une des plus belles compétitions de voitures historiques en Europe ! Créé en 1964 et lancé en ouverture du *Grand Prix de France* à Rouen-les-Essarts, le *Grand Prix de l'Âge d'Or* fête ses 50 ans en 2014. Voitures de Grand Prix des années 50, GT des années 60, Formule 1 des années 70-80, il y en aura pour tous les goûts et de toutes les époques pour fêter ce bel anniversaire !



LE GPAO EN CHIFFRES

- 3** jours de courses et qualifications
- 9** plateaux prestigieux
- 300** voitures en course
- 450** pilotes
- 500** voitures de Clubs premium venus de France et d'Europe (Suisse, Allemagne, Belgique, Grande-Bretagne)
- 1** village Automobilia
- 10 à 15 000** spectateurs attendus

En savoir + sur
www.cotedor.fr
et gagnez vos places sur
[facebook/conseilgeneral21](https://www.facebook.com/conseilgeneral21)

2014 : année historique

L'année 2014 signe le retour de Peter Auto aux manettes de l'organisation du *Grand Prix de l'Âge d'Or*, déjà promoteur de l'événement à la fin des années 80. En présidant de nouveau à sa destinée, il apportera à ce rendez-vous doyen du calendrier des meetings historiques son expertise, son savoir-faire et, bien sûr, ses nombreux plateaux (Endurance, Tourisme et Monoplaces) : Classic Endurance Racing, Sixties' Endurance, Trofeo Nastro Rosso, Heritage Touring Cup, U2TC, FIA Lurani Trophy, HGPCA... En 2014 aussi, le Conseil Général renforce son partenariat avec le circuit et devient partenaire privilégié du GPAO !

Une ambiance sportive et familiale

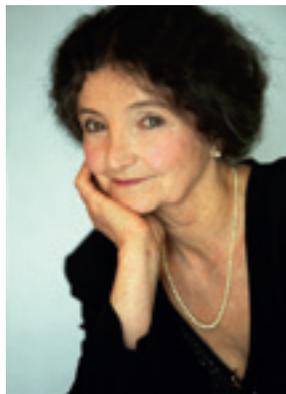
Panhard, Ford, Jaguar, Triumph, Aston Martin... elles seront toutes là, rutilantes, livrées à l'admiration des petits et des grands. La visite des paddocks et du village des clubs sera sans nul doute un grand moment pour tous.

Rendez-vous le 23 mai
dans les jardins du Conseil Général
pour une exposition éphémère
de voitures et motos de collection

Les Buissonnières

Rencontres littéraires en Côte-d'Or

Du 11 au 13 juin, la 9^e édition des Buissonnières, organisée par la Médiathèque Côte-d'Or, entraînera les lecteurs à la découverte de genres littéraires riches et variés. Les bibliothèques et les collèges convieront jeunes et adultes à une balade dans l'univers de la création littéraire contemporaine.



Christophe Léon
et Marie Rouanet,
deux auteurs
engagés ! ”

PROGRAMME
TOUT PUBLIC

Mercredi 11 juin

• Semur-en-Auxois

Bibliothèque municipale
15h

MARIE ROUANET
03 80 97 20 43

• Pouilly-en-Auxois

Bibliothèque municipale
19h

MARIE ROUANET
03 80 90 64 05

• Beire-le-Châtel

Bibliothèque municipale
18 h 30

CHRISTOPHE LÉON
03 80 76 39 88

Jeudi 12 juin

• Varois-et-Chaignot

Bibliothèque municipale
Gérard Dubois

19h
MARIE ROUANET
03 80 32 90 84

Vendredi 13 juin

• Norges-la-Ville

Bibliothèque municipale
19h

MARIE ROUANET
03 80 32 90 84

• Sennecey-lès-Dijon

Bibliothèque municipale
Michel Pimpie

19h
CHRISTOPHE LÉON
03 80 47 00 56

> Entrée libre et gratuite.
Vente et dédicace de livres
avec les librairies partenaires.

Depuis 9 ans, la Médiathèque Côte-d'Or, service de lecture publique du Conseil Général, invite les Côte-d'Oriens à rencontrer des auteurs contemporains pendant le festival "Les Buissonnières, balades d'auteurs en Côte-d'Or". Cette année, deux auteurs de renom, qui écrivent pour toutes les générations, échangeront avec les lecteurs : Christophe Léon et Marie Rouanet. Deux auteurs sensibles à l'actualité, à la qualité littéraire et... au plaisir de la rencontre !

Deux auteurs engagés !

Christophe Léon est un auteur incontournable de la littérature jeunesse française : il a publié près de 25 romans en l'espace de 7 ans et a été récompensé par de nombreux prix. Écologiste et militant, il interroge les jeunes sur des problématiques actuelles (protection de l'environnement, faits de société, dangers de la mondialisation, crise économique, maladie...) et les accompagne dans leurs réflexions. Son dernier titre *La vie est belle* a été l'un des événements de la rentrée littéraire adolescente cet automne.

De son côté, Marie Rouanet est une femme multicalques : ethnologue, auteur, compositeur et chanteuse en langue d'Oc, elle est également historienne, chroniqueuse, réalisatrice de films

documentaires et militante de la cause occitane ! La femme de lettres a écrit une quarantaine de romans, d'essais et de chroniques, des ouvrages qui célèbrent la Terre des Causses et les hommes qui y vivent. Par-delà le temps, Marie Rouanet conte, raconte et transporte avec talent des souvenirs d'enfance... pas toujours acidulés ! Les deux auteurs participeront à la fois à des animations scolaires et à des temps de lecture et de dialogue tout public.

Promouvoir la littérature contemporaine

Avec *Les Buissonnières*, le Conseil Général souhaite promouvoir une littérature contemporaine de qualité auprès d'un large public. Sans contrainte de thème ni de genre littéraire, le festival rassemble en toute liberté des auteurs de style et de registre différents dont les points communs sont d'abord le respect du lecteur et le goût des échanges. En moyenne, 400 lecteurs de Côte-d'Or participent chaque année à ces rencontres littéraires.

En savoir +

www.cotedor.fr

www.mediathèque.cotedor.fr

03 80 63 27 31

C'EST À LIRE

Dijon gastronomique d'hier à aujourd'hui

Des fastes des cuisines du Moyen Âge aux grands établissements dijonnais, en passant par les produits mythiques (cassis, moutarde, pain d'épices, gougères...) et en délivrant quelques recettes typiques... Cet ouvrage de Guy Renaud, très richement illustré, propose un voyage au cœur de la gastronomie locale.

Guy Renaud
Editions de l'Escargot Savant



Du ciel au Sertão : une escale au Brésil

Escale forcée à Salvador da Bahia du vol Paris-Rio : l'équipage et quelques passagers sont pris dans la tourmente d'une rébellion de paysans sans terre. Séquestrés dans une secte vaudou, puis entraînés dans l'arrière-pays, ils découvrent, loin des plages touristiques, les joies et les peines des autochtones. L'émotion et l'humour de ce roman aident à supporter la misère de cette région si riche de traditions.

Françoise Lassalle
Editions Raison et Passions



Joseph Jacotot Le pédagogue paradoxal

Le Dijonnais Joseph Jacotot (1770-1840) est un héritier du Siècle des Lumières. Il s'engage en 1792 dans les armées de la République. Il est alors élu capitaine et il part "défendre la patrie". En 1815, pendant les "Cent jours" il est élu député. La Restauration le contraint à s'exiler en Belgique où il va enseigner la littérature à l'université de Louvain. C'est là qu'il va inventer son système d'Enseignement universel au service de l'Emancipation intellectuelle. Cet ouvrage retrace la vie et présente l'œuvre de ce pédagogue paradoxal.

Claude Raisky
Editions Raison et Passions



Ma déchetterie

Ancien para-commando, Georges Martens travaille bénévolement à la déchetterie de Sart-Moiret depuis de nombreuses années. Lorsque la direction décide de célébrer l'anniversaire de Sart-Moiret en publiant une revue, Georges, comme d'autres, prend sa plume. Mais la vie de Georges bascule lorsque la fermeture du site est décidée. Il va alors se battre jusqu'au bout pour sauver sa déchetterie, jusqu'au drame. L'auteur est professeur dans une université belge francophone.

Simon Maringe
Editions Raison et Passions



L'AGENDA DE VOS SORTIES



Fête du Vélo le 1^{er} juin à Montbard et Venarey-Les Laumes

Théâtre

Beaune MARIE FAVART, L'OUBLIÉE BEAUNOISE

L'histoire vraie d'une enfant du pays devenue une des reines de la Comédie-Française pendant le Second Empire. L'auteur et metteur en scène Gérald Charlin fait revivre le temps d'un soir cette gloire locale, peu connue des Beanois eux-mêmes.

31 mai
Théâtre Municipal
06 21 44 18 19

Dijon IL N'Y A PLUS DE LIBELLULES ?

Durant le déroulement d'une noce, des personnages se

rencontrent dans l'arrière-cour. On plaisante, on rit, on se plaint, on déchante. La griserie de la fête fait s'épancher les âmes.

24 mai
Maison de quartier de
Fontaine d'Ouche
06 15 85 82 09

L'AUDITION

Ils sont tous là pour un casting... Il faut dire des choses fausses. Peu importe tant qu'on y croit... Une comédie anarchique et musicale...

30 et 31 mai
Bistrot de la Scène
03 80 67 87 39

Saint-Apollinaire BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN

Les 26 000 couverts nous

SOYEZ PRÉSENT DANS CE GUIDE !

Vous êtes une commune, une association, et vous désirez informer les Côte-d'Ors d'une manifestation ? Envoyez, environ deux mois avant l'événement, vos informations et illustrations à : cotedor-magazine@cg21.fr Parution sous réserve de la place disponible.

présentent leur interprétation de cette tragi-comédie empreinte de mélancolie et d'ironie.

22, 23 et 24 mai
Espace Tabourot
des Accords
03 80 72 90 90

L'AGENDA DE VOS SORTIES

Animations



Communauté de Communes de la Butte de Thil "DÉCHETS DANS L'OBJECTIF"

Dans le cadre de ses actions de réduction des déchets, la Communauté de Communes de la Butte de Thil en partenariat avec l'Office de tourisme et la Médiathèque de Précý-Sous-Thil, organise un concours photographique.

Les concurrents peuvent prendre une photo qui dénonce les incivilités ou qui au contraire encourage les bonnes pratiques de tri et de réduction des déchets.

Chaque participant fournira une seule et unique photo qui devra être envoyée par courrier électronique en format JPEG.

Date limite d'envoi le 3 octobre 17 h.

www.precy-tourisme.com
www.cc-buttedethyl.fr

Dijon QUINZAINE DU COMMERCE ÉQUITABLE

Cette manifestation qui se déroule dans le monde entier, est aussi relayée à Dijon. Différentes animations auront lieu au fil de ces deux semaines (jeux de piste, distribution de café...), avec en clôture un weekend 100 % festif et équitable du 16 au 18 mai : jeux pour enfants et

jeux de rôles pour adultes, brunch, concert : apéro, sketches, stands d'information et de vente.

Du 3 au 18 mai
Divers lieux dans Dijon
et Cellier de Clairvaux
03 80 44 97 33

ANNIVERSAIRE

L'église S^{te} Bernadette des Grésilles va fêter cette année son cinquantième anniversaire avec pour temps fort : un week-end festif, riche en animations et en rencontres.

17 et 18 mai
Eglise S^{te} Bernadette
06 80 43 16 43

Flacey

VIDE-GRENIERS

Organisé pour permettre à une vingtaine d'enfants malades et handicapés de l'Association Vaincre les maladies Lyosomales de partir une semaine en vacances. Videz vos greniers, venez chiner, passez un moment en famille ou avec vos amis. Dès à présent, vous pouvez réserver un emplacement. Buvette, buffet, animations.

18 mai
Rues du village et pré Level
06 08 85 33 07

Is-sur-Til

VIDE-GRENIERS

Organisé par l'association des commerçants issois pendant la braderie de ses commerces adhérents. Buffet-buvette sur place.

22 juin
Rues du centre ville
06 86 49 79 71

Nuits-Saint-Georges CHEMIN GOURMAND

Venez déguster de grands vins et savourer les terroirs : une marche festive de 7 km au rythme de chacun ponctués d'intermèdes gourmands et viticoles animés.

15 juin
Office de tourisme
03 80 62 11 17



Saulieu FÊTE DE LA NATIONALE 6

Hommage à l'ancienne route Nationale 6 qui traverse la ville de Saulieu à travers des animations tous publics. Rassemblement de voitures et poids lourds anciens datant des années 1910-1920, plateaux repas en plein-air.

18 mai
Place Monge
03 80 64 00 21

Semur-en-Auxois FÊTES MÉDIÉVALES

Tout un week-end, la ville vit à l'heure médiévale, mêlant les genres : farces, théâtre burlesque, musique et danses, chevalerie, jeux, marché d'artisans, tavernes, campements de vie quotidienne, reconstitution des métiers, village des Gueux, défilé-parade costumé, concert en l'église Notre-Dame...

24 et 25 mai
Centre ville historique
03 80 97 05 96



Til-Châtel MEETING AÉRIEN

Organisé par l'Aéroclub du Val d'Is à l'occasion de son cinquantième anniversaire... Alternent avions de

collection, warbirds, voltige aérienne avec l'EVA et Aude Lemordant, championne du monde en titre ainsi que des patrouilles acrobatiques, dont la Breitling.

18 mai
Aéroclub du Val d'Is
03 80 84 24 03

Venarey-Les Laumes MARCHÉ DES POTIERS

Organisé par l'Amicale les Volontaires de Venarey-Les Laumes.

15 juin
Parc de l'hôtel de ville
03 80 96 08 08

Expos

Ancy-le-Franc DIANE

CHASSERESSE

Symbole de toutes les vertus : la force, la beauté, la chasteté, le pouvoir, la puissance, l'intelligence... Et avec la référence directe à la célèbre Diane de Poitiers, belle-sœur du commanditaire du château d'Ancy-le-Franc. "Diane Chasserresse" interprétée par des artistes contemporaines - femmes - qui travaillent toutes de façon passionnante, déroutante, intrigante et très inspirante...

Jusqu'au 28 septembre
Château d'Ancy-le-Franc
03 86 75 14 63



Montigny -sur-Aube EXPOSITION LA CUISINE AU MOYEN-ÂGE

Organisée par l'association des Amis du château de Montigny. A partir de peintures, de manuscrits et de nombreux témoignages, cette exposition invite à découvrir les us et coutumes culinaires d'un autre temps. Suivant la classe sociale à laquelle ils appartenaient, dans quels lieux nos ancêtres préparaient-ils leurs repas, que mangeaient-ils ? Comment conservaient-ils leurs aliments ? Avaient-ils des notions de diététique ? Autant de questions auxquelles s'efforce de répondre cette présentation.

Des dégustations de spécialités réalisées à partir de recettes médiévales sont prévues lors des visites accompagnées.

Le 31 mai, Philippe Masson, professeur d'histoire en diététique à l'université de Nancy, animera une conférence-débat.

Du 31 mai au 22 septembre
Château de Montigny
06 08 90 75 10
www.chateaudumontigny.com



Dijon ARTISA

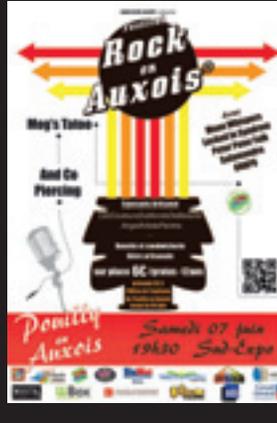
Exposition organisée par l'Association Artistique de la Poste et de France Télécom. 30 artistes confirmés, peintres, sculpteurs et artisans d'art, vous présentent environ 150 œuvres originales. Toutes les techniques sont présentes.

Du 31 mai au 9 juin
La Coupole
03 80 37 27 05

Pouilly-en-Auxois
FESTIVAL ROCK EN AUXOIS®

Organisé par l'association culturelle Alternartauxois-Production de Pouilly en Auxois. Au programme, des groupes locaux : Moon Whispers, Locked In Syndrom, Peter Peter Falk et 6NAP6 et Salamandre un groupe lyonnais. L'association souhaite également par son action mettre en valeur l'Auxois, en travaillant en partenariat avec des entreprises locales comme le camping de Panthier, et avec des producteurs Auxois Naturellement pour la buvette et la petite restauration.

7 juin à partir de 19 h 30
Pour plus d'info : 06 24 75 21 25
www.les3a-prod.fr



la lutte contre le cancer. 4 boucles de 40 kms à parcourir librement sur les belles routes de l'Auxois.

15 juin
Espace Patriarche
03 80 90 65 94

Salives
PRINTEMPS D'CHIENS

Venez passer une journée ludique avec votre compagnon à quatre pattes. Il y aura un parcours semé de petites embûches avec une boucle chronométrée, des démonstrations et initiations d'agility et d'obéissance et quelques surprises... N'oubliez pas le carnet de santé, contrôle vétérinaire avant le départ.

8 juin
03 80 75 59 25

Saint-Julien
JARDIN ET SANTÉ

Le Jardin de la Ninette ouvre ses portes au bénéfice de l'association Jardins et Santé, pour la création de jardins thérapeutiques dans des établissements de soins. Concerts et visite du jardin.

14 et 15 juin,
Jardin de la Ninette
06 95 52 56 37

Saulieu
LES SAPINIÈRES

Un événement VTT qui réunit les meilleurs spécialistes de la discipline et les amateurs de rando. L'OMS de Saulieu, organisateur de la manifestation, vous invite à découvrir le Morvan : lacs, rivières, forêts...

Au programme : la course reine, le marathon qui se courra sur 84 km pour les hommes et 62 km pour les dames et les juniors et des randonnées de VTT de 10, 20, 35, 45 et 60 km selon le niveau de chacun. Les randonneurs pédestres pourront eux aussi admirer les paysages du Morvan sur deux parcours balisés de 12 et 20 km.

21 et 22 juin
06 74 28 83 57
www.lessapinieres.fr

Salon-Foire



Dijon
SALON DES ANTIQUAIRES, DE LA BROCANTE ET DE L'ART CONTEMPORAIN

Le rendez-vous des amateurs d'art, collectionneurs et chineurs. On y trouve du beau mobilier, principalement des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles mais le XX^e siècle est également représenté, de l'art nouveau au design des années 70 en passant par l'Art Déco et le mobilier vintage. Un large choix d'objets d'art est à la disposition des amateurs : bijoux, tableaux anciens, modernes et contemporains, faïences, tapis et tapisseries, pièces d'archéologie, sculptures, textiles, luminaires, orfèvrerie, arts de la table...

Du 24 mai au 1^{er} juin
Parc des expositions
et congrès
03 80 77 39 00

Nuits-Saint-Georges
FOIRE AUX LIVRES

Organisée par l'association Asema.

24 et 25 mai
Marché couvert
06 82 65 90 58

Vitteaux
SALON DES VIGNOBLES DE FRANCE

Pour cette 2^e édition, l'invité d'honneur est La Chapelle d'abondance (74). 40 exposants vous attendent au son de musiques traditionnelles et de cors des Alpes. Restauration et buvette.

Du 16 au 18 mai
Office de Tourisme
03 80 33 90 14

Musique

Beaune
CONCERT BACH SCARLATTI

Le choeur de chambre OPUS71 interprétera entre autres *La Cantate 140 Wachet auf, ruft uns die Stimme* de Bach et *Le Salve Regina a due voci* de Alessandro Scarlatti.

14 juin
Collégiale Notre-Dame
03 45 77 06 28

Corsaint
MUSIQUE TRADITIONNELLE IRLANDAISE

Marc Pollier et Christophe Raillard proposent un concert à la découverte de la musique traditionnelle irlandaise et de son instrument emblématique : le Uilleann-Pipes.

23 mai
Eglise Saint-Maurice
06 63 28 98 32

Dijon
MUSIQUE CONTEMPORAINE

Quatre des plus éminents solistes de l'ensemble Intercontemporain, créé par Pierre Boulez, présentent, dans une formule chambriste, un programme articulé autour du Trio pour violon, cor et piano de György Ligeti, avec des œuvres des compositeurs parmi les plus marquants du XX^e siècle.

28 mai
Le Consortium
03 80 68 45 55



CONCERTS D'ORGUE
Concert "Hommage" à Jean-Pierre Leguay à l'occasion de son 75^e anniversaire, avec Jean-Pierre Leguay et Pascale Rouet organistes, et la participation de Adam Rixer, trompettiste.

1^{er} juin
Cathédrale Saint-Bénigne
03 80 30 39 33

PERFECT MATCH TRIO
Avec Emmanuel Bex (orgue), Olivier Ker Ourio (harmonica) et Matthieu Chaza-Renc (batterie), dans le cadre de Jazz at the Bistro. Maître incontesté de l'orgue Hammond, pianiste singulier, compositeur prolifique, E. Bex est un musicien au tempérament volcanique qui se produit régulièrement dans les festivals et clubs de jazz, en France et en Europe.

5 juin
Bistrot de la scène
03 80 67 87 39

Mirebeau-sur-Bèze
DE VIENNE À BROADWAY

Par le Quatuor Manfred et Marion Rampal.

7 juin
Auditorium de l'Ecole de Musique et de Danse du Mirebellois
03 80 67 11 22

Sport-Nature

Clénay
RETT SOLIDAIRE

Organisé par l'association "Marie, ses yeux pour tout dire" pour aider la recherche médicale à guérir le syndrome de Rett, maladie génétique qui atteint le système nerveux, dont est atteinte la petite Marie. Sans dossard ni chrono, il s'agit de pratiquer une activité au choix (marche, course à pied, VTT) sur une distance au choix (5 km, 10 km, 20 km et 30 km).

18 mai
Espace Loisirs
03 80 76 30 25

Montbard et Venarey-Les Laumes
FÊTE DU VÉLO

Dans le cadre de la Fête du vélo, les Offices de Tourisme du Montbardois et du Pays d'Alésia et de la Seine, organisent une balade familiale à vélo le long du Canal de Bourgogne. Les participants convergeront vers l'Abbaye de Fontenay pour un picnic convivial et une visite guidée du site.

1^{er} juin
Port de Venarey-Les Laumes
Office de tourisme de Montbard
03 80 92 53 81
03 80 96 89 13

Pouilly-en-Auxois
LES BOUCLES DE L'ESPOIR

Randonnée cycliste et marche organisée par le Vélo Club de Pouilly-en-Auxois au profit de

GROUPE INITIATIVES CÔTE-D'OR

UMP - UDI - Divers

Une réforme ruralicide pour rien

La défaite historique de la gauche aux élections municipales exigeait de la part du Président de la République une modification profonde de la politique menée depuis 2012.

Le moins que nous puissions dire est que le discours de politique générale de M. Manuel Valls, le nouveau Premier Ministre ne nous a pas surpris, il nous a consterné.

Lui qui affirmait en 2013, en tant que ministre de l'Intérieur *"On n'améliore pas l'efficacité des politiques publiques en éloignant les citoyens des décisions."*

Le département est un échelon de proximité essentiel, un échelon républicain par excellence. A ce titre, il conserve toute sa pertinence." a, lors de ce discours, annoncé de manière extrêmement brutale et unilatérale la suppression des Conseils Départementaux dès 2021.

Passons sur le fait qu'une telle suppression ne relève pas de seuls effets d'annonce mais d'une révision constitutionnelle qui suppose un recours au referendum

ou au vote du Parlement, Assemblée Nationale et Sénat, réunis en congrès.

Plus encore, nous ne comprenons pas pourquoi le Gouvernement a consacré tant d'énergie à vouloir réformer les Conseils Généraux, à instaurer un binôme, que l'on annonçait comme une réforme fondatrice d'une nouvelle ère pour les départements. Avec, à la clé, un redécoupage qui permettait, soi-disant, de les inscrire dans la durée et qui s'est surtout révélé ruralicide.

Tant d'efforts et de moyens déployés pour finalement annoncer qu'ils vont disparaître dans les six ans ! Même le Président socialiste de l'Association des Départements de France, M. Claudy Lebreton, s'est dit *"abasourdi, groggy, sonné"* par cette annonce.

C'est pour cette raison que nous exigeons en premier lieu l'abandon de la réforme territoriale adoptée à la hussarde. Nous réclamons également que se mette en place un véritable dialogue avec l'Etat, lequel doit également respecter ses engagements financiers à l'égard des collectivités.

- Joël Abbey (Pontallier-sur-Saône)
- Charles Barrière (Is-sur-Tille)
- Emmanuel Bichot (Nolay)
- Hubert Brigand (Châtillon-sur-Seine)
- Emmanuelle Coint (Seurre)
- François-Xavier Dugourd (Dijon VI)
- Martine Eap-Dupin (Précy-sous-Thil)
- Marc Frot (Baigneux-les-Juifs)
- Dominique Girard (Auxonne)
- Alain Houpert (Grancey-le-Château)
- Henri Julien (Aignay-le-Duc)
- Anne-Catherine Loisier (Saulieu)
- Catherine Louis (Saint-Seine-l'Abbaye)
- Georges Morin (Montigny-sur-Aube)
- Gilbert Menut (Fontaine-lès-Dijon)
- Marc Patriat (Semur-en-Auxois)
- Jean-Pierre Rebourgeon (Beaune Sud)
- Ludovic Rochette (Dijon I)
- François Sauvadet (Vitteaux)
- Denis Thomas (Beaune Nord)
- Laurent Thomas (Mirebeau-sur-Bèze)
- Nicolas Urbano (Fontaine-Française)
- Claude Vinot (Recey-sur-Ource)

- Michel Bachelard (Dijon II)
- Noël Bernard (Genlis)
- Yves Courtot (Pouilly-en-Auxois)
- Jean Esmonin (Chenôve)
- Roger Ganée (Saint-Jean-de-Lozne)
- Pierre Gobbo (Arnay-le-Duc)
- Robert Grimpret (Montbard)
- Gérard Leguay (Selongey)
- Céline Maglica (Dijon V)
- Alain Millot (Dijon VII)
- Patrick Molinoz (Venarey-Les Laumes)
- Gabriel Moulin (Bligny-sur-Ouche)
- Jean-Paul Noret (Laignes)
- Jean-Yves Pian (Dijon VIII)
- Pierre Poillot (Lignères)
- Roland Ponsaà (Dijon IV)
- Colette Popard (Dijon III)
- Pierre-Alexandre Privolt (Nuits-Saint-Georges)
- Jean-Claude Robert (Gevrey-Chambertin)
- Paul Robinat (Sombernon)

www.forcesdeprogres.net

GROUPE DES FORCES DE PROGRÈS

Socialiste, Radical et Divers gauche

Fiscalité : qui taxe le plus en Bourgogne ?

La dernière session du Conseil général, le 11 avril 2014, ne comportait que 8 rapports contre plusieurs dizaines d'ordinaire. Cette sécheresse, toute symbolique et très volontaire, fait suite aux successives modifications de l'organisation des travaux des élus, la dernière en date transférant à la commission permanente toute légitimité pour décider de tout sauf de la fiscalité et du budget.

La fixation du taux d'imposition 2014 de la taxe foncière sur les propriétés bâties fut d'ailleurs le premier et principal point de débat de cette session.

Tout en dénonçant hypocritement la politique fiscale menée par le gouvernement, la majorité UMP-UDI a décidé de maintenir le taux de cette taxe pour 2014 en Côte-d'Or. Mais qui a oublié que ce maintien intervient après une hausse exceptionnellement forte de + 12 % en 2013 ?

Sur les 4 dernières années, la seule part départementale de cette taxe a connu une hausse globale

de + 25 % ! Ce n'est donc pas parce qu'on retient son dernier coup, juste avant un renouvellement électoral, que les précédents coups n'ont pas laissé de traces. Est-ce la "ramener la Côte-d'Or dans la moyenne régionale des taux" ? Pour comparer ce qui est comparable, c'est-à-dire le montant réel payé par les contribuables, le produit fiscal par habitant en Côte-d'Or est largement le premier et le plus élevé des 4 départements bourguignons !

Pour 2014, le produit fiscal attendu par habitant se monte à 249,60 € en Côte-d'Or, loin devant nos voisins : 233 € dans la Nièvre, 203 € dans l'Yonne et en Saône-et-Loire. Pour notre part, nous avons donc décidé de nous abstenir. La majorité départementale continue de dépenser sans compter dans des opérations très contestables, de communication notamment !

Et elle serait mieux inspirée de réviser ses priorités, plutôt que de passer son énergie et son temps à se placer en victime...

**Conseil
Général**
www.cotedor.fr



53 bis, rue de la Préfecture
B.P. 1601
21035 Dijon Cedex
03 80 63 66 00

INFOROUTE

Retrouvez toute l'info des routes de Côte-d'Or sur www.cotedor.fr rubrique/Vos services pratiques

TRANSCO

Lignes et horaires de circulation des cars en période hivernale, transports scolaires, boutique e-transco sur www.cotedor.fr rubrique/Vos services pratiques

CÔTE-D'OR MAGAZINE

à lire aussi en ligne sur cotedor.fr
avec vidéo et plus de photos
www.cotedor.fr

Pour garder le fil de l'actu et recevoir la newsletter abonnez-vous sur www.cotedor.fr

LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL CET ÉTÉ, PLONGEZ EN EAUX CLAIRES !

Parmi les nombreux services que compte le Laboratoire Départemental, on trouve le service d'analyse des eaux qui assure entre autres la surveillance des eaux thermales et des eaux de loisir. Une vingtaine de personnes dont un pharmacien biologiste, un ingénieur, 13 techniciens et 3 préleveurs d'eau traquent les contaminations bactériennes, les micro polluants organiques et minéraux et étudient les paramètres physico-chimiques dans les piscines publiques ou privées et les lieux de baignade (lacs et étangs).

A l'approche de la belle saison, n'hésitez pas à faire appel à eux pour faire vérifier vos points d'eau.

En savoir +

03 80 63 67 70

www.laboratoire.cotedor.fr



Rejoignez-nous sur
facebook

Côte-d'Or magazine Votre magazine mensuel d'info départementale

Directeur de la publication : Sébastien Vallet
Direction éditoriale :
Direction Communication
03 80 63 30 05

Rédacteur en chef : Olivier Méliand
Coordination : Frédérique Coudeyrat-Vidoni
Photos (sauf mentions) : Philippe Gillet
Réalisation : Idéepole

Impression :
Imprimerie Imaye Graphic
certifiée ISO 9001 et
ISO 14001

Tirage : 250 500 exemplaires

Dépôt légal : Mai 2014

Courriel :
cotedor-magazine@cg21.fr

LE DON DE SANG, UN DON DE VIE



Partenaire de l'EFS, le Conseil Général joue un rôle en faveur du don de sang, notamment en interne avec des collectes régulières auprès de ses salariés.

L'EFS, qu'est-ce que c'est ?

Avec ses 153 sites de collecte et ses 40 000 collectes mobiles, l'Etablissement Français du Sang est présent partout en France depuis sa création en 2000. Il est le 1^{er} fournisseur de produits de thérapie cellulaire et tissulaire aux établissements de soin. Aucun traitement ni médicament ne pouvant encore se substituer aux produits sanguins, la transfusion sanguine est vitale en cas de situation d'urgence ou de besoins chroniques.

Vous avez entre 18 et 70 ans ? Donnez votre sang !

10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour pour couvrir les besoins des malades. Généreux et solidaire, le don de sang ne demande qu'une trentaine de minutes et sauve des vies. Autant de raisons pour se mobiliser !

L'EFS a besoin de vous en Côte-d'Or !

Prochaines collectes :

Dijon : 19/05, salle Fromageot - 10/06, Palais des Sports - 26/06, Maison de quartier à Fontaine d'Ouche - 27/06, Salle Devosge

Montbard : 26/05, Maison des Jeunes et de la Culture

Beaune : 31/05, Centre Social Blanches Fleurs

> En savoir + sur www.donusang.net, rubrique "Où donner ?" - 03 80 70 60 00



Circuit de
Dijon-Prenois

31 mai - 1^{er} juin
2014

Vivez la légende



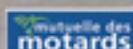
motolégende



MOTO-REGISTER.com



www.coupes-moto-legende.fr



Bonhams

